



ÉPÉDA

multispire
présente toutes
ses literies chez

GILDA
MANESSE

Hommes ou femmes,
nous souhaiterions tous dormir
comme dorment les enfants...

DISTRIBUTEUR
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

ameublement/décoration

34 r.P.V. Couturier 644-13-60
OUVERT JUSQU'À 21h.

PARKING GRATUIT
CLAMART

489 av. du G^d de Gaulle 63035-17
OUVERT JUSQU'À 20h

Clamart

bulletin municipal

Rédaction-Administration : MAIRIE DE CLAMART (92140)

Nouv. série : n° 8 (64) - JUIN 1975 - Bimestriel

Publicité D.I.E.P., 37, rue de Châteaudun, 75009 PARIS — Tél. : 526-35-45

LES RAISONS D'UN JUMELAGE



Ainsi a été concrétisé, le samedi 14 juin, le jumelage de notre commune avec celle de LUNEBURG.

Ce geste n'est pas seulement la réponse à une obligation sous le prétexte que le plus grand nombre des villes de France sont, depuis plusieurs années déjà, jumelées avec d'autres villes de différents pays du globe.

Il y a une dizaine d'années une tentative de jumelage avait été entreprise, mais elle n'avait pu alors aboutir.

Aujourd'hui, nous nous sommes rencontrés avec les responsables de la gestion et de l'administration d'une ville de la République Fédérale Allemande, qui compte une population sensiblement égale à la nôtre et dont les données économiques sont à peu près du même ordre.

Il est certain que la ville de LUNEBURG présente un caractère architectural d'une qualité supérieure ; le fait qu'elle tient dans l'organisation administrative de ce pays le rang d'une sous-préfecture lui donne les moyens d'un meilleur équipement.

Ces données matérielles n'ont pas été un obstacle à nos négociations. Nous avons trouvé chez nos interlocuteurs une volonté identique à la nôtre, à savoir : réaliser le jumelage pour permettre à tous nos habitants qui pourront le souhaiter, des contacts, des échanges ayant pour fin une meilleure connaissance les uns des autres.

Désormais, les rapports entre la commune de CLAMART et de LUNEBURG doivent devenir des rapports privilégiés.

Nous avons convenu de procéder à des échanges scolaires entre nos divers types d'établissements.

Nos sportifs se rencontreront en de multiples manifestations.

Les industriels et commerçants pourront confronter leurs problèmes, leurs méthodes...

Tous les groupes locaux qui en exprimeront le souhait pourront procéder à des échanges à caractère culturel.

Nos équipements, et notamment nos colonies de vacances, pourront être utilisés à diverses fins touristiques et éducatives.

Ainsi pourront se créer peu à peu des liens entre nos populations dans le cadre de ce grand mouvement contemporain qui tend à la construction d'une Europe humaine et fraternelle.

Après avoir vécu la cérémonie de jumelage à CLAMART, nous nous rendons à LUNEBURG en septembre prochain.

Représentant notre population, nous traduirons les sentiments de la grande majorité de nos concitoyens, en indiquant notre volonté de travailler, par les contacts que crée un jumelage, à mieux servir la justice, à assurer une réelle défense des libertés individuelles et collectives, à construire un monde où la paix soit garantie par de sérieux accords.

En agissant ainsi nous contribuerons, je l'espère, à la promotion des personnes et des communautés où s'exerce chaque jour leur existence.

Notre effort d'ouverture sur le monde ne s'arrêtera pas à cette seule étape, puisque déjà se crée une recherche mutuelle avec la commune de SCUNTHORPE en Angleterre, qui, déjà jumelée à la ville de LUNEBURG, souhaiterait développer cette coopération avec la ville de CLAMART.

J. FONTENEAU, Maire de Clamart, Chevalier de la Légion d'honneur.

PORTES OUVERTES

SOIRÉES D'AVRIL



Photo
F. LAPIERRE

LA FOULE DES VISITEURS A LA VISITE DES STANDS

Les Clamartois à la découverte d'eux-mêmes ! C'aurait pu être le titre de l'exposition « Portes ouvertes » qui aura surpris plus d'un visiteur, découvrant les multiples activités offertes pour leurs loisirs récréatifs ou de formation, aux Clamartois.

Une trentaine d'associations avaient en effet répondu à l'appel du « Centre Culturel » et présentaient chacune dans leur stand les éléments les plus typiques de leurs activités, à côté des services culturels municipaux.

Ce bilan montre que notre commune entend être vivante malgré la faiblesse actuelle de nos équipements. La multiplicité des initiatives, une large décentralisation ou démultiplication, au niveau des quartiers, en utilisant tous les « moyens du bord » (foyer, écoles), tentent de suppléer à cette difficulté et répondent aussi à la dispersion géographique de nos quartiers si divers, mais aussi si éloignés.

Clamart ne dispose pas d'une Maison de la Culture et ne peut guère offrir, en attendant l'ouverture du « Centre Culturel » dont les premières « coulées » de béton seront bientôt en place, de possibilités de participation à plus de 200 ou 300 personnes à la fois, mais le chiffre est souvent atteint pour certaines activités.

La variété de celles-ci offre, en tous cas, tous les services rassemblés en général dans les grandes réalisations culturelles, réalisant une Maison de la Culture « éclatée » ou en « préfiguration » comme le font d'ailleurs bien des villes en cours d'équipement, elles aussi.

Le « Centre Culturel » clamartois, réduit actuellement à un service administratif léger, conçoit sa vocation actuellement comme un « service technique » à la disposition de diverses associations qui font appel à lui, ce qui lui permet de remplir une fonction de coordination, de maintien de l'émulation tout en éliminant la concurrence.

On parle à notre époque de participation ; la meilleure est d'encourager ce qui existe et d'en faciliter l'action. Mais il est d'autres activités dont les dimensions ou les besoins sont tels qu'ils exigent l'intervention d'un service municipal permanent ; certains ont depuis longtemps leur existence propre : conservatoire, bibliothèque, foyer de quartier ; d'autres se mettent en place à l'initiative du « Centre Culturel » comme les diverses représentations à Clamart, les sorties théâtrales ou culturelles, etc...

(Suite page 2.)



L'Harmonie Municipale donne un concert place de la Mairie, sous la direction de M. BLONDEAU

L'ARC-en-CIEL SPORT

CAMPING - LOISIR - TENNIS
CARAVANES PLIANTES ERKA
REMORQUES
AUVENTS

GRANDE EXPOSITION de CAMPING et MATERIEL

démonstration
vente
location



Place Marquis (43, rue du Président-Roosevelt)

Tél. : 642-05-07

La caractéristique peut-être la plus nette est le refus de toute ségrégation : la transformation des anciennes « Maisons de Jeunes », en foyer de quartiers, ouvert à tous les âges, accueillant les activités récréatives les plus variées le montre bien. Bien des associations ont souvent une section « jeune » d'initiation ou accueillent directement les éléments nouveaux de relève. Le troisième âge n'entend pas non plus rester à part, même s'il a son organisation ; certaines activités ou séances peuvent répondre mieux aux goûts ou être adaptées aux possibilités physiques des plus anciens, mais bien d'autres sont ouvertes aux adultes ou réalisées en collaboration avec les clubs de jeunes ou dans les foyers de quartiers.

Cette philosophie de l'action culturelle transparaissait bien dans la juxtaposition des stands, comme cette volonté d'entente et de collaboration s'est manifestée pendant la longue et difficile période de préparation.

Une seconde caractéristique est aussi l'aspiration à la qualité qu'ont révélée les œuvres présentées. Et la difficulté était d'autant plus vive que les organisateurs de l'exposition avaient voulu mettre en relief un aspect souvent ignoré de Clamart dont le calme et l'agrément créent un refuge propice à l'inspiration artistique ou littéraire. De grands artistes, à la réputation internationale, avaient bien voulu s'associer à notre effort et figuraient à côté d'autres débutants ou plus jeunes et même d'amateurs mais faisant preuve tous les uns et les autres d'une originalité créatrice.

Les réactions recueillies auprès du public fort nombreux qui se pressait à l'inauguration autour de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat accompagné de M. Vauclair, député, et de M. Gisclard, sous-préfet d'Antony, et auprès de nombreux visiteurs qui toute la semaine ont visité les deux grandes salles, ont été unanimes à reconnaître cette réussite, sans soupçonner l'effort difficile, la longue et délicate application nécessaire pour conduire à bien une pareille entreprise ; tout le mérite en revient, comme le soulignait M. Fonteneau, maire de Clamart, au cours de la réception d'inauguration, à Cécile Montechiesi, directrice du « Centre Culturel », et à l'équipe qu'elle a su constituer autour d'elle. Et M. le Maire dégageait bien le but assigné au Centre : la culture peut en effet se définir épanouissement personnel et participation.

Dans les « soirées d'avril », sept spectacles présentés, rue du Guet, par diverses associations ou groupes, du 18 au 29 avril, ont bénéficié souvent d'une belle affluence.

Nous parlons tout à l'heure de la Maison de la Culture en préfiguration, c'est un beau prélude aux activités du « Centre Culturel » qui vient d'être ainsi présenté ; même s'il rend les Clamartois plus impatientes encore de le voir grandir et se développer, avec la collaboration de tous ceux qui veulent aimer notre cité.

Le programme des « soirées d'avril », a été publié dans notre dernier numéro, on trouvera ici la liste des exposants qui montre la variété des moyens récréatifs et de formation. Nous croyons savoir qu'à l'automne, une exposition sur le sport à Clamart, viendra compléter cette présentation.

Paul BOUJU,
Conseiller municipal,
Délégué aux Affaires Culturelles,
Chevalier de la Légion d'honneur.

PORTES OUVERTES

(suite)



Exposition « Portes ouvertes » — M. le Maire félicite les organisateurs : M. BOUJU et Mlle MONTECHIESI.

LISTE DES EXPOSANTS SALLE DES FÊTES

Les artistes de Clamart — Bibliothèques municipales — Bibliothèque « La joie par les livres » — Le Centre Culturel de Clamart — Clamart propre : Vivre mieux — Commission municipale des fêtes publiques et Comité des fêtes — Cours municipaux — La danse (C.S.M.C.) — Société des Beaux-Arts — Solidarité et loisirs du troisième âge — Université populaire de Clamart.

SALLE DU CONSEIL

Centre de Loisirs et Culture J.-Mermoz — Centre de loisirs des enfants de Clamart — Ciné-Photo-Club — Club sportif municipal (C.S.M.C.) — Conservatoire municipal de musique — Croix-Rouge Française — Equipe audio-visuelle de Clamart — Etablissements scolaires : foyers socio-culturels — Foyers des Jeunes Travailleurs (Office de la Jeunesse) — Foyers des Jeunes Travailleuses (Office de la Jeunesse) — Groupe d'art dramatique (U.P.C. — Intercinéma — Originaires des pays de France — Scouts de France (Office de la Jeunesse) — Société des Amis de Clamart — Union locale des associations familiales — Union des philatélistes — Protection civile et Croix-Rouge (secouristes).

HUMOUR ACCIDENTEL

Quand il arrive un accident, rarement on reconnaît sa propre faute. On cherche tout de suite de bonnes excuses.

Les Compagnies d'Assurances en Afrique du Sud ont publié ces perles plus ou moins farfelues.

« Je crois qu'on ne peut blâmer personne, mais s'il faut vraiment blâmer quelqu'un, c'est pas moi, c'est lui. »

« Il y a une roue qui est entré dans le fossé. Mon pied a bondi des freins à l'accélérateur, a traversé de l'autre côté de la route et est allé frapper le tronc d'un arbre. »

« J'ai frappé un homme, il a admis que c'était sa faute puisqu'il avait déjà été frappé auparavant. »

« Je suis entré en collision avec un autobus en stationnement qui roulait en sens inverse. »

« Pour éviter la collision, je suis entré dans l'autre automobiliste. »

« Après l'accident, un valeureux travailleur accepta de témoigner en ma faveur. »

« J'ai frappé un arbre stationnaire. »

« L'autre homme a changé d'idée et j'ai dû lui passer sur le dos. »

« J'ai dit à l'autre idiot qui il était et je suis reparti. »

« Un piéton m'a frappé et a roulé sous mon automobile. »

« J'ai appuyé sur le klaxon mais il n'a pas fonctionné parce qu'on me l'avait volé. »

« Je pensais que la fenêtre de côté était ouverte mais j'ai bien vu qu'elle était fermée quand je me suis passée la tête à travers. »

« Une vache a foncé sur mon automobile : on m'a dit par la suite qu'elle était à moitié folle. »

« Il y avait un taureau à côté ; une mouche l'a sûrement piqué parce qu'il a chargé ma voiture. »

« Elle m'a vu et a perdu la tête : on s'est frappé de côté. »

« J'ai défoncé une vitrine et reçu des blessures aux jambes de ma femme. »

« J'ai vraiment mal jugé une femme qui traversait la rue. »

« Je revenais à la maison, j'ai choisi la mauvaise entrée et j'ai frappé un arbre que je n'ai pas chez moi. »

« Je suis descendu de mon automobile une minute et par hasard ou a cause d'un défaut de conception, elle a décidé de s'en aller. »

« L'autre m'est entré dedans sans aucun avis préalable de ses intentions à cet égard. »

Et pour terminer en beauté :

« Il y a un gros camion qui a reculé dans le pare-brise juste dans le visage de mon petit chou. »

10, avenue Réaumur
92-CLAMART
Téléphone : 630-21-42

Olympia

OLYMPIA : une référence mondiale. OLYMPIA : la signature connue, appréciée, achetée, utilisée depuis 60 années dans plus de 100 pays. OLYMPIA : un programme inégalé de machines de bureau. OLYMPIA : le Conseil, l'Ingénieur, l'Organisateur des ensembles de machines de bureau dans l'entreprise. OLYMPIA : votre voisin dans 200 villes de France.

OLY 30

Entreprise R. BONHOMME

475, avenue de la Libération, 92140 CLAMART
Tél. : 630-00-67

Tous matériaux de construction
et de décoration d'occasion

☆☆☆☆ MAÇONNERIE — BÉTON ARMÉ

Ent. H. BRUNEAUX & Cie

78500 VERSAILLES, 3, rue de Verdun Tél. : 950-29-28 / 71-91

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET EN AGGLOMÉRATION

circulation stationnement

Le 18 avril 1975, au Palais des Congrès, et sous l'égide de la Prévention Routière, s'est tenue une journée de réflexions en vue d'examiner les problèmes qui se posent aux responsables, en matière de prévention contre les causes des accidents de la circulation.

Il est apparu nettement qu'au plan national l'ensemble de la réglementation paraît bonne mais qu'il faut surtout procéder à de l'information en rappelant ce qui trop souvent est perdu de vue.

Il faut que naisse chez chacun une prise de conscience claire et délibérée des impératifs de sécurité.

Dans notre département des Hauts-de-Seine, sur proposition du Conseil général, la ville a décidé de confier au département la charge de l'élaboration du plan de circulation de la commune afin de coordonner intelligemment les itinéraires intercommunaux. Les études sont en cours.

Sur le plan local, le Conseil municipal a créé depuis plus de dix ans une commission de la circulation qui se réunit chaque fois que la nécessité s'en fait sentir et procède à l'étude des problèmes et des suggestions.

Y participent : les Services de police et de gendarmerie, le représentant local de la Prévention Routière, quelques personnes qualifiées nous ayant manifesté le désir de collaborer avec nous, ainsi que les auteurs de suggestions.

Sont aussi convoqués lorsqu'il y a des problèmes les concernant, la Direction départementale de l'Équipement et la R.A.T.P.

Depuis de nombreuses années, la Prévention Routière a lancé des campagnes dont les objectifs nombreux devaient familiariser les usagers avec certains impératifs : limitation de vitesse, ceinture de sécurité, placer les enfants à l'arrière, la surveillance de la vue, l'alcoolisme, etc.

Sans parler des règles du code de la route, l'automobiliste est soumis à beaucoup de contraintes rappelées ci-dessus auxquelles il faut ajouter les contrôles de toutes sortes, radars et autres.

Et d'abord tout le monde comprendra sans peine que les règles du code de la route sont nécessaires sinon la circulation serait anarchique.

Mais, pourquoi au-delà du code toutes ces tracasseries ? Pourquoi ne pas faire tout simplement confiance aux conducteurs des véhicules ?

L'expérience a montré et démontré que tout individu (masculin ou féminin) dès qu'il est à son volant éprouve un sentiment de supériorité sur son entourage et qu'il a bien du mal à se maîtriser lui-même, oubliant parfois des prescriptions élémentaires.

Il faut donc l'aider à prendre conscience de ses limites.

Quoiqu'on en dise, le nombre de victimes est en diminution malgré l'augmentation du nombre des véhicules. Mais le chiffre en est encore bien trop élevé.

Ainsi, en Angleterre, pour un trafic d'égal volume il y a deux fois moins d'accidents.

On serait tenté de parler d'auto-discipline, chez nos amis d'outre-Manche.

Ce qui est possible chez eux ne l'est-il pas chez nous ?

La signalisation est maintenant bien ordonnée en règle générale et tend à se développer par des marquages au sol, plus visibles que les panneaux de signalisation

puisque les conducteurs « oublient » de les regarder.

Chaque fois que cela est possible on prévoit des décrochements aux points d'arrêts, pour faciliter l'écoulement des flots de circulation. Sur les routes on trouve des glissières de sécurité et des postes d'appels téléphoniques.

Aux points les plus sensibles sont installés des feux, pour organiser et mieux régler le débit des véhicules.

L'éclairage des zones dangereuses est renforcé.

A Clamart, depuis plusieurs années les pistes de la Prévention Routière familiarisent les enfants de nos écoles avec les règles du code de la route.

Tout ceci devrait contribuer à une amélioration très nette de la situation dans le proche avenir.

Signalons quelques vérités qui, de prime abord, ne paraissent pas évidentes et qui pourtant sont la stricte réalité.

On dit : « Les accidents sont causés par les mauvais conducteurs ! »

— Chaque année, plus de 80 % des accidents arrivent à des conducteurs qui n'en avaient jamais eus. Certains d'entre eux ayant leur permis depuis un certain temps auraient peut-être intérêt à réviser leurs connaissances avec un code mis à jour.

On dit : « Les accidents arrivent pendant les week-ends. »

— En 1973, 70 % des accidents sont arrivés en semaine, et le soir en particulier. Il faut tenir compte de la fatigue d'une journée de travail.

On dit : « Les accidents arrivent à cause des routes ! »

— Les routes pourraient être meilleures, mais ce n'est pas le problème du conducteur. Savoir conduire, c'est savoir s'adapter aux routes telles qu'elles sont, et savoir adapter sa vitesse à l'état des revêtements.

On dit : « Le code de la route est mal fait. »

— Aucun pays n'a réussi à en faire un meilleur que le nôtre. De plus, la sécurité c'est beaucoup plus l'intelligence de chacun que le règlement qui ne pourra jamais être parfait.

On dit : « C'est la faute des autres. »

— Raisonnablement absurde : pour les autres, je fais partie des autres. Ma sécurité c'est d'abord mon problème.

On dit : « La ceinture n'est pas indispensable en ville, car les accidents arrivent surtout en rase campagne. »

— En 1974, 75 % des accidents se sont produits en zone urbaine. La sécurité est donc l'affaire de tous.

— AUTOMOBILISTES
— DEUX ROUES
— PIÉTONS

Les AUTOMOBILISTES doivent vérifier leurs véhicules jusque dans les moindres détails auxquels souvent ils n'attachent pas assez d'importance. Par exemple :

— Les essuie-glaces doivent être changés dès qu'ils sont un peu usés et ne font plus leur office correctement ; une visibilité atténuée pouvant être la cause d'un accident, par une mauvaise évaluation du danger ou des distances.

— L'éclairage d'un véhicule doit être en bon état. Il m'est arrivé de constater qu'en moyenne un véhicule sur dix comporte un défaut d'éclairage.

— L'essuyage des buées sur la glace arrière est aussi d'une importance capitale. Mieux voir permet de meilleurs réflexes.

— Un rétroviseur cassé est inutile et le danger s'accroît, puisqu'il ne permet plus de visionner ce qui est derrière le véhicule.

Et bien d'autres détails mécaniques ou autres auxquels chacun pourra réfléchir.

Il y a aussi certains points du code que beaucoup perdent de vue :

— Le feu orange est un signal d'arrêt. Il ne faut donc pas appuyer sur l'accélérateur sauf si vous vous trouvez dans une telle position que l'arrêt brusque risque de provoquer un accident.

— La flèche verte de dégagement à droite ne donne pas une priorité, il faut rouler lentement et laisser passer les piétons qui sont engagés sur le passage protégé établi à leur intention.

— En agglomération la priorité à droite est de règle, jusqu'à nouvel ordre.

— Le clignotant est obligatoire pour signaler un changement de direction même si l'on tourne à droite.

— En ville, la vitesse réglementaire est de 60 km/h mais il y a des cas où il faut savoir descendre en dessous de cette limite.

— Les écoles sont signalées. Ralentissez car vous ne pouvez jamais prévoir la réaction d'un enfant.

— Il ne faut jamais stationner sur un passage piétons, ni sur les trottoirs car ils sont réservés aux piétons.

— Ne pas chevaucher une ligne continue délimitant les courants de circulation. C'est la source d'accidents graves.

— Il ne faut pas non plus la couper par exemple pour tourner à gauche. Là encore c'est cause de graves accidents. Il est de beaucoup préférable de faire un détour, d'où la sécurité pour tous.

— Où il y a des « stop » marquez l'arrêt et attendez pour repartir qu'il n'y ait plus de véhicule en vue.

J'entends déjà certains lecteurs protester de leur stricte observance de ce que je viens de rappeler et je les en félicite mais hélas, tous ne sont pas assez attentifs et la preuve en est dans le tableau ci-dessous.

Nous constatons des chiffres impressionnants de victimes dans une statistique émanant du ministère de l'Intérieur pour l'année 1972 :

Chacun pourra méditer sur ce qui suit :

Nombre de communes	Importance des communes	Nombre d'accidents	Nombre de tués
33 449	Moins de 2 000 habit.	20 229	1 665
1 938	2 000 à 5 000	13 782	797
987	5 000 à 20 000	36 619	1 356
297	20 000 à 100 000	58 714	1 398
37	+ de 100 000	54 057	1 041
		183 401	6 257

On a remarqué que la grosse majorité de ces accidents trouvent leur origine dans l'une des huit causes suivantes :

— L'inobservation des règles de priorité : 22 %.

— Les excès de vitesse : 12 %.

— Les changements de direction sans prévenir : 9 %.

— L'imprudence des piétons : 9 %.

— Les conditions atmosphériques défavorables et mal évaluées.

— L'éclairage ou la signalisation insuffisants.

— La diversité des trafics entre les grandes artères et les voies de desserte.

— La dispersion de l'attention du conducteur très sollicité en agglomération. (Ne regardez pas les panneaux publicitaires quand vous conduisez, mais plutôt la route qui est devant vous.)

Pour Clamart, les victimes d'accidents sont en nombre relativement restreint ce qui donne lieu toutefois aux remarques suivantes pour les interventions de la police en 1973 :

Il a été constaté 296 accidents dont plus de la moitié heureusement sans gravité.

Il faut relever néanmoins 136 blessés graves dont 20 piétons et 7 tués dont 2 piétons.

En ce qui concerne les tués, quatre l'ont été sur l'avenue du Général-de-Gaulle, un rue P.-Corby et deux avenue Jean-Jaurès.

Je suis certain que l'observation des seules règles que j'ai énoncé précédemment aurait pu éviter la totalité des morts et la quasi-totalité des blessés graves.

Pour les DEUX ROUES nous en arrivons à d'autres constatations :

— En 1970, on avait dénombré 192 tués à moto.

— En 1973, la moto a fait 700 tués.

Sur plus de 40 000 jeunes de moins de 15 ans victimes d'accidents de la route :

— 47 % des tués et blessés dans les accidents de deux roues à moteur sont âgés de 15 à 19 ans.

— 15,7 % des tués et blessés dans les accidents de deux roues à moteur sont âgés de 20 à 24 ans.

— La mortalité routière touche en majeure partie des jeunes conducteurs ayant des performances physiologiques motrices et sensorielles (réflexes, attention) réputées les meilleures pour l'aptitude à la conduite. On a trop confiance en soi. On ne tient pas assez compte des « autres ».

— Les chances de survie en cas de blessures graves sont plus importantes chez les jeunes que chez les blessés d'âges supérieurs, mais cette survie s'accompagne souvent d'incapacités définitives (handicaps).

— Les bonnes aptitudes physiques des jeunes ne suffisent pas à compenser l'inexpérience ou d'autres facteurs liés à des traits propres à la jeunesse.

— Si l'on parvient à réduire la fréquence anormale des accidents chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans et à la ramener à la fréquence minimale, la diminution du nombre total des accidents serait très sensible.

Nombre de communes	Importance des communes	Nombre d'accidents	Nombre de tués
33 449	Moins de 2 000 habit.	20 229	1 665
1 938	2 000 à 5 000	13 782	797
987	5 000 à 20 000	36 619	1 356
297	20 000 à 100 000	58 714	1 398
37	+ de 100 000	54 057	1 041
		183 401	6 257

Les parents doivent rappeler à leurs jeunes enfants les consignes indispensables au bon fonctionnement des deux roues :

— entretien,
— freins,
— éclairage,
— pneumatiques,

et leur conseiller le port de vêtements clairs. Lorsqu'ils circulent de nuit, si possible, un brassard ou un casque reflectorisé, sont très recommandés.

On ne doit pas circuler à plusieurs de front.

Le casque n'est pas obligatoire pour tous mais il est vivement conseillé.

Ne pas monter à deux sur l'engin s'il n'est pas équipé en conséquence.

Sur Clamart, en 1973, on relève 24 accidents imputables aux deux

roues ayant occasionné 10 blessés graves.

Les PIÉTONS de leur côté sont soumis à certaines règles. Ils doivent prendre conscience des dangers encourus. Ce sont eux les plus vulnérables.

N'oublions pas qu'ils représentent le tiers des tués dans les accidents en agglomération et souvent soit des très jeunes, soit des personnes âgées.

Avant de traverser, regardez la circulation qui vient vers vous pour savoir si vous pouvez traverser sans risques, et au cas où un véhicule est en vue attendez un peu. Il vaut mieux perdre un peu de temps plutôt que de se retrouver à l'hôpital.

Lorsqu'il y a un passage piétons à moins de 50 mètres on est tenu de l'emprunter. C'est un peu plus long mais c'est plus sûr.

Ne jamais traverser un carrefour en diagonale.

Le respect des différentes phases des feux s'impose.

Ne pas commencer à traverser lorsque le feu passe à l'orange pour les véhicules, attendre le feu rouge pour les voitures.

Au fur et à mesure du renouvellement des anciens équipements nous installons des « rappels piétons » qui indiquent de façon plus précise les temps de passage.

Certains feux sont équipés de « boutons poussoirs » pour faciliter les traversées des rues aux piétons. Utilisez-les et attendez le signal de passage.

Sur une route lorsqu'il n'y a ni trottoir ni accotement, il est vivement recommandé aux piétons de marcher à gauche c'est-à-dire face à la circulation qui vient vers vous et non pas à droite où les véhicules venant de l'arrière sont plus dangereux pour ceux qui empruntent la chaussée routière. En marchant à gauche vous voyez venir le danger, à droite vous ne le voyez pas.

Maintenant il appartient à chacun de réfléchir sur son comportement personnel.

J'en arrive puisqu'il faut bien l'envisager à **L'ORGANISATION DES SECOURS** en cas d'accident.

En cette matière, la règle générale est que c'est la police ou la gendarmerie qui doivent être alertées en premier lieu.

Ne pas déplacer un blessé à moins d'avoir des connaissances en secourisme.

Pour ce faire, il serait bon que chacun note pour notre ville les adresses que vous trouverez ci-après :

— Commissariat de police, 3, rue Georges-Huguet. Téléphone : 644-54-62 et 644-19-12 ou le 17.

— Commissariat de police, annexe rue de Bretagne. Tél. le 17 ou le 630-83-17.

— Brigade de gendarmerie du Haut-Clamart, 546, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. : 630-01-77.

— Brigade de gendarmerie de Clamart Centre, 30, rue Gabriel-Péri. Tél. : 642-01-82.

— Sapeurs-pompiers, 234, avenue Victor-Hugo. Tél. le 18 ou le 642-01-86 et 642-86-72.

Si vous avez des suggestions à soumettre, il suffit de les adresser au signataire de l'article qui, après études techniques pourrait les inscrire le moment venu à l'ordre du jour de la commission si cela est réalisable.

La sécurité c'est notre affaire de tous les jours qui que nous soyons.

Il y a ici ou là, une « Journée sans accident », notre objectif dépasse la journée et nous voudrions arriver à ce que Clamart soit une ville sans accident.

M. HERVET,
Maire adjoint

environnement



L'environnement... tout le monde en parle... mais bien peu s'en soucient.
Car parler est facile, même trop facile lorsqu'on critique l'action des autres. Il s'y joint une certaine délectation négative.
Mais « faire » l'est moins.
Or, pour nous, Clarmartois, que faut-il entendre par « faire » ?
Je l'ai déjà indiqué : « faire » comporte deux volets :

NE PAS MAL FAIRE

C'est-à-dire ne pas salir, ne pas détériorer.
Cela deviendra de plus en plus important. Des « futurologues » nous prédisent sept milliards d'hommes en l'an 2000.
Plus nous serons nombreux, plus la pollution sera purement humaine.
Ce sera le bruit des uns, la saleté des autres.
Car jeter des papiers par terre, c'est être sale. Ecrire sur les murs « des messages inspirés » qui n'intéressent personne c'est à la fois être sans gêne et autoritaire, car c'est imposer non pas une pensée mais des slogans impersonnels à des gens qui n'en ont que faire.
Contre cette pollution là, il ne faut compter que sur nous-même et sur l'éducation de nos enfants si on n'a pas déjà « démissionné ».

BIEN FAIRE

C'est améliorer l'environnement, par soi-même.
Principalement, les personnes qui fleurissent leurs maisons, leurs balcons, leurs fenêtres, participent efficacement à l'action pour un meilleur environnement.
C'est dire l'importance du fleurissement individuel.
A notre époque, les plantations doivent être très avancées.
Néanmoins, il est encore possible d'ajouter des plantes achetées en pot.
Encore faut-il bien entretenir et soigner les plantes en cette saison, afin d'obtenir une floraison plus abondante, plus vive, en un mot plus satisfaisante.
Ainsi que vous le savez la Société d'Horticulture de Clamart peut vous aider.
Mais en avez-vous profité ?
Allez une fois :
— le 7 juin, entre 10 heures et 12 heures au Foyer des Vieux, rue du Parc ;
— le 14 juin, entre 10 heures et 12 heures, à la mairie (demandez à l'hôtesse) ;
— le 21 juin, aux mêmes heures, au Foyer des Vieux, rue du Parc ;
— le 28 juin, aux mêmes heures, à la mairie.
Enfin, il convient de signaler la causerie du 14 juin 1975, à 14 h 30, à l'Orphelinat Saint-Philippe, sur les terrasses, fenêtres et balcons fleuris. Pour tout renseignement, téléphoner au 642-41-90.
Cette conférence arrivera à point nommé pour tous ceux qui entreprennent de fleurir l'extérieur de leur demeure.

POURQUOI UN CONCOURS ?...

Depuis quelques années l'idée de concours ou de classement répugne à beaucoup.
Sauf pour le football, le rugby et d'autres activités encore.
Le concours des maisons fleuries est de même nature.
Ce concours ne constitue pas une sélection mais une compétition amicale, entre gens ayant la même distraction.
Et puis, la remise des prix est l'occasion d'une petite réunion amicale et d'une séance « audio-visuelle » comme on dit maintenant, au cours de laquelle les points de vue sont échangés.
Qui sait, vous gagnerez peut-être un abonnement d'une année à « Jardin de France ».

L'ENVIRONNEMENT... C'EST VOUS !

Vous tenez entre vos mains une part de l'environnement de notre commune.
Ce n'est pas parce que tout ne va pas bien, qu'il faut laisser aller. Un phénomène d'induction existe.
La beauté appelle la beauté.
Nous pouvons le constater au Jardin parisien ou au Petit Clamart, lorsque plusieurs maisons proches les unes des autres sont bien fleuries la rue paraît plus aimable et surtout plus propre.
Je ne sais pas si cela est dû au fait que les gens qui fleurissent éprouvent des scrupules à salir les trottoirs, ou si, plus généralement, les gens, inconsciemment ou non, hésitent à salir une belle rue.
Il est en votre pouvoir d'obtenir des résultats quasi immédiats.
Ne restez pas en arrière.
Gagnons ensemble la bataille de l'environnement.

Michel DUMANI,
Conseiller municipal,
Responsable de l'Environnement.

EXPOSITION NATURE ET ENVIRONNEMENT

Du 30 avril au 12 mai dernier, tantôt dans le centre, tantôt dans le Haut-Clamart s'est tenue l'exposition « Nature et Environnement ».

L'EXPOSITION

Organisée autour de quelques grands thèmes, en particulier les éléments naturels, l'exposition « Nature et Environnement » présentait sur vingt grands panneaux des photographies accompagnant le visiteur à travers une réflexion logique, à laquelle les livres présentés apportaient un contrepoint riche et divers.
Elle n'avait pas la prétention d'épuiser le sujet, mais de mettre un peu d'ordre dans les idées de chacun, en dissociant les craintes légitimes des peurs absurdes en démontrant de façon claire et simple que l'environnement est l'affaire de tous.

Les affiches prêtées par le Muséum d'Histoire Naturelle, colorées et vivantes, ont été particulièrement goûtées par les amis de la forêt et des oiseaux de toutes espèces.

LES VISITEURS

L'exposition « Nature et Environnement » a été jugée, par les visiteurs, comme une heureuse initiative et le début d'une sensibilisation dans notre ville au problème de l'environnement et de la propreté en particulier.

Sur les cahiers des suggestions, mis à la disposition du public, c'est le problème des chiens qui se retrouve le plus souvent évoqué : trop de trottoirs sales par les besoins des chiens — leurs propriétaires ne devraient-ils s'astreindre à les conduire au caniveau ?

Les nuisances provenant des chiens préoccupent 27 % des personnes.

19 % des remarques ont trait à ce qui ne va pas, qui n'est pas toujours suffisant. Ainsi 6 % des personnes se plaignent de l'affichage sauvage, ressenti comme une agression.

De même les groupes de jeunes avec des motocyclettes.

Enfin 30 % expriment des souhaits ou soumettent des solutions pour un meilleur environnement.

CONCLUSION

« Bon ou mauvais, notre environnement est ce que nous le faisons... »

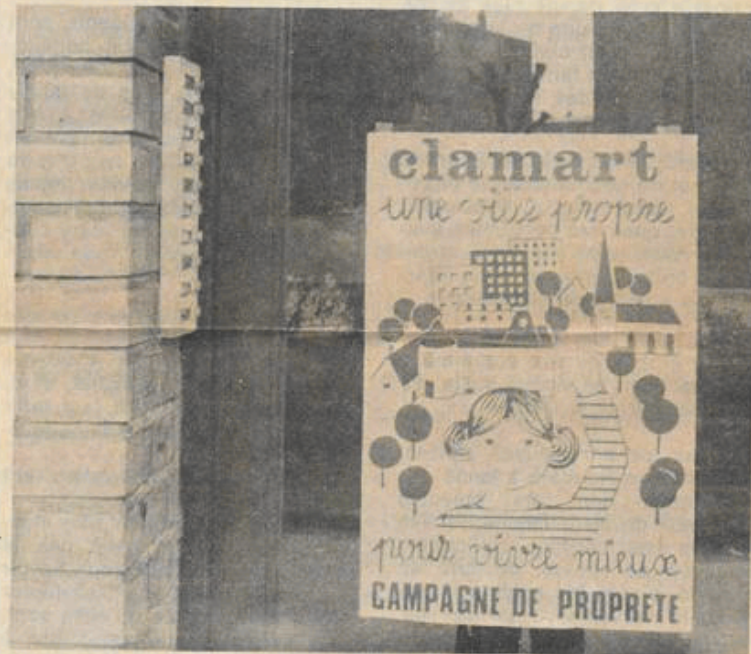
C'était le début du texte accueillant le visiteur.

Ce sera notre conclusion :
Bon ou mauvais, notre environnement est ce que nous le faisons.

L'équipe de l'exposition.



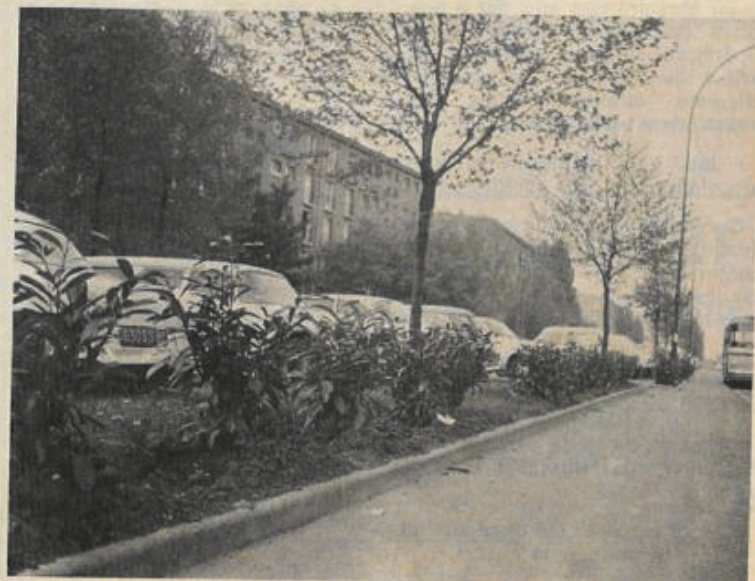
Vue partielle de l'exposition dans les salles de la rue de l'Île-de-France, à la cité de la Plaine



Un très gros effort d'information a été réalisé par l'Office municipal d'H.L.M. de Clamart. Une affiche sur la propreté a été apposée dans le hall de chaque immeuble

NETTOYER C'EST BIEN

NE PAS SALIR C'EST MIEUX



Après les platanes plantés il y a maintenant quelques années, une haie de lauriers va dissimuler, en partie, les voitures en stationnement le long de l'avenue de Villacoublay. — Une expérience à poursuivre !



DERNIERE MINUTE...

A la suite de l'article paru dans le dernier bulletin municipal, nous venons juste d'être prévenus de l'existence d'un palmier planté en pleine terre, au 50 de l'avenue Adolphe-Schneider. Qui pourra nous indiquer l'espèce exacte de cet arbre?

En existe-t-il d'autres à Clamart? Où?

QUESTION. — Existe-t-il des camélias plantés en pleine terre à Clamart? Toutes les réponses à ces questions doivent être adressées à la mairie, à l'intention de Michel Dumani, notre responsable de l'environnement.

SI CLAMART TE SEMBLE SALE ET SI TU VEUX QUE ÇA CHANGE

Chaque jour te souviendras :

Au caniveau chien mènèras
et propre mon trottoir laisseras.

A poubelle couvercle mettras
et ordures n'éparpilleras.

Tickets, papiers abandonneras
dans les corbeilles uniquement.

De vieilles carcasses ne souilleras
ta forêt horriblement.

Arbres et verdure respecteras
sans saccager sauvagement.

Gazons des parcs contourneras
comme le demande le règlement.

A l'arrêt moteur baisseras
sans polluer inutilement.

Cendriers tu ne videras
que dans poubelles exclusivement.

Grand plaisir en tireras
et profit également.

T. GAUCHELER et M. TILCHE.

AH! MONSIEUR...

Si vous saviez comme ma détresse est grande.

Le matin quand je cours rprendre mon bus, il m'arrive quotidiennement de marcher sur ce qu'on appelle un porte-bonheur. La journée semble prometteuse mais je bute aussitôt dans une poubelle qui reste là.

J'arrive à l'abribus si coquet, si moderne avec ses corbeilles boules. Il suffit que je regarde par terre, que je vois ce tapis de tickets bien jaunes — l'inquiétude m'envahit — serais-je cocu?

Dimanche matin, je vais faire un tour avec mes aînés dans la forêt. Quelle belle leçon de choses! Mais ne vous y trompez pas, nous ne parlons ni de l'air frais, ni des essences d'arbres. Nous étudions plutôt les effets de la rosée sur les ressorts d'un sommier, l'imputrescibilité des emballages de plastique.

L'après-midi j'emmène le petit dernier sur le tas de sable du parc. Et je m'aperçois sur-le-champ que les chers toutous sont déjà passés par là. Pour cette fois, j'emmène mon moutard par la main, mais dimanche prochain je me munirai de pincettes car il est maculé et ne fleurit pas la rose.

Il paraît que mon sort est semblable à celui de tous mes concitoyens.

Dites-moi, Monsieur, n'y a-t-il vraiment rien à faire?

TARIFICATION DES TRANSPORTS PARISIENS

M. le Préfet de la région parisienne nous a informé que le système actuel de tarification n'était plus très cohérent.

Autrefois chaque réseau était distinct des autres et chacun réglait ses propres problèmes individuellement.

Aussi un groupe de travail a-t-il été constitué pour obtenir des propositions en vue d'une nouvelle tarification plus homogène.

La mise en application a été fixée au 1^{er} juillet 1975.

L'innovation la plus importante de cette réforme est la création d'un abonnement mensuel valable sur tous les réseaux de transports en commun.

— Autobus, métro, R.E.R.
— S.N.C.F. banlieue.
— Autocars de l'A.P.T.R. (Association Professionnelle des Transporteurs Routiers).

Dans cette première étape figure la création de la **carte orange** instaurant un abonnement mensuel, dont la période de validité retenue est celle courant du premier au dernier jour du mois.

La nouvelle tarification dépendra dorénavant des limites du déplacement quels que soient le nombre et les modes de transports collectifs utilisés.

Elle sera modulée selon cinq zones concentriques :

Zone 1 : Paris intra-muros.
Zone 2 :
— d'une épaisseur moyenne de 2 km.
Zone 3 :
— d'une épaisseur moyenne de 5 km.
Zone 4 :
— d'une épaisseur moyenne de 8 km.
Zone 5 :
— s'étend jusqu'aux nouvelles limites de la région des transports parisiens.

PRIX

— Pour 2 zones consécutives : 40 F par mois en 2^e classe.
— Pour 3 zones consécutives : 60 F par mois en 2^e classe.
— Pour 4 zones consécutives : 80 F par mois en 2^e classe.
— Pour 5 zones consécutives : 100 F par mois en 2^e classe.

En première classe les taux sont doublés : soit respectivement : 80, 120, 160 et 200 F.

Les réductions de dépenses peuvent aller dans certains cas jusqu'à plus de 50 % par rapport au système tarifaire classique.

Ceux qui n'auront pas intérêt à utiliser la carte orange pourront continuer à se servir des cartes hebdomadaires de travail habituelles, ou de leurs autres titres de réduction.

Quelques services particuliers sont exclus de l'abonnement mensuel :

— le funiculaire de Montmartre,
— les autobus de nuit,
— les autobus de ramassage du personnel R.A.T.P.,
— les services spéciaux.

Toutes les autres précisions indispensables vous seront données aux guichets des transporteurs et chez les commerçants agréés, marqués d'un panneau.

Il était fort souhaitable de réformer la tarification de banlieue S.N.C.F.

C'est maintenant chose décidée. L'usage de l'abonnement mensuel ne doit résulter que d'un choix et non d'une obligation.

Les titres de transport plus avantageux pour les usagers subsisteront.

Ce début de réforme devrait inciter une fraction substantielle des fidèles de l'automobile à adopter les transports collectifs plutôt que d'en rester à leur moyen personnel de déplacement.

D'où moins d'encombrement de la voirie et meilleure circulation des autobus.

Mais, M. le Préfet de la région parisienne considère que rien n'est jamais terminé et que parallèlement à l'extension des réseaux et au renouvellement du matériel d'autres études doivent se poursuivre pour simplifier et faciliter le cadre des déplacements.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE POUR AIDE AUX PERSONNES AGÉES NOUS COMMUNIQUE

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, soucieux d'améliorer les conditions de vie de la population âgée du département, a pris un certain nombre de décisions qui concernent, en particulier, le transport des personnes âgées.

En mai 1973, le Conseil général, en effet, décide de prendre en charge 50 % des tarifs imposés sur le réseau de la R.A.T.P., donc de délivrer à cette fin, une carte de semi-gratuité aux personnes âgées attributaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité. Six mille personnes ont bénéficié tout de suite de cette carte « Émeraude ».

Au cours de sa session de janvier 1975, sur le rapport de M. Hosteing, préfet des Hauts-de-Seine, présenté par M. Georges Suant, conseiller général, président de l'association départementale des Hauts-de-Seine pour aide aux personnes âgées, organisme d'étude au service de l'assemblée départementale, le Conseil général a étendu le bénéfice de cette carte à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, **non assujetties** à

l'impôt général sur les revenus.

D'autre part, la réduction de 50 % sera aussi effective sur le réseau S.N.C.F. de la banlieue parisienne qui dessert de nombreuses communes des Hauts-de-Seine : c'est là une heureuse innovation.

Ces deux nouvelles mesures entreront en application le 15 avril 1975. Deux cartes seront donc attribuées :

1. — Carte « Émeraude » pour la R.A.T.P.
2. — Carte « Turquoise » pour la S.N.C.F.

Ainsi plus de 50 000 personnes du département des Hauts-de-Seine pourront bénéficier d'une aide qui leur permettra de se déplacer plus souvent puisqu'à un taux plus réduit.

Les personnes intéressées par ces mesures nouvelles s'adresseront, dès le 15 avril 1975, au bureau d'aide sociale de la mairie de leur domicile. Leur demande doit être accompagnée de deux photos (les deux cartes peuvent être attribuées ensemble ou séparément).

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

INSTALLATIONS THERMIQUES CHARBON - FUEL - GAZ
CONDITIONNEMENT D'AIR — INSTALLATIONS SANITAIRES



Ets Paul BAI & Fils



MAGASIN :

1, PLACE DE LA GARE, 92140 CLAMART — Tél. : 642-35-92

BUREAUX ET ATELIERS :

2, ALLÉE VICTOR-HUGO, 92140 CLAMART — Tél. : 642-87-20



RELIURES TOUS GENRES G. JACQUÉSON

Relieur de la Bibliothèque Nationale
ATELIER : 28, rue Denis-Gogue
Téléphone : 642-10-94 — CLAMART

Reliures
pour
Particuliers
et
Bibliothèques

enseignement

En deux séjours, en janvier, février, mars, près de 400 élèves des écoles de Clamart ont profité des classes de neige organisées et financées par la Municipalité, dans les Alpes, à Pralognan, Hauteluce et La Chapelle-d'Abondance.

Voici quelques photos de groupes d'élèves :

1 et 2. — Les futurs champions de ski de Clamart.

3, 4 et 5. — De jeunes Clamartois devenus montagnards dans un site grandiose.



1



2



3



4



5

35 LYCÉENS CLAMARTOIS EN AMÉRIQUE

Sur l'initiative de leur professeur, 35 élèves du lycée polyvalent de « Clamart-Châtillon-sous-Bagneux » ont effectué un voyage aux Etats-Unis.

Deux élèves participant à ce voyage ont bien voulu rédiger un compte rendu de cette expédition que nous avons plaisir à publier dans notre bulletin municipal.

PAQUES 1975 AUX U.S.A.

Après un bon voyage en avion qui fut pour beaucoup une nouveauté, nous sommes arrivés à Saint-Louis, fatigués, mais vite revigorés par l'accueil enthousiaste de nos familles. Grâce à elles, nous avons pu, jour après jour, découvrir la vie américaine. Nous nous sommes rapidement adaptés et nos correspondants sont devenus nos amis. Cependant, les excursions et les soirées nous permettaient de retrouver notre groupe. Nous sommes d'abord allés à Saint-Louis, où nous avons visité les principaux monuments de cette grande ville :

— L'arche, symbolisant la porte de l'Ouest, grande construction d'acier du sommet de laquelle on

domine toute la ville et le Mississipi.

— Les deux cathédrales.

— Le stade et son musée où nous avons fait connaissance par des films, des maquettes, des trophées, avec les sports les plus populaires américains : base-ball et football américain. Le stade est original par son double emploi, terrain de base-ball l'été, se transformant en terrain de football américain, l'hiver.

Nous avons pu consacrer le temps libre à visiter les uns Saint-Louis Court, l'ancien palais de justice, pour les autres se promener sur les grandes avenues d'une ville typiquement américaine...

La deuxième excursion nous a conduit à Saint-Charles, ville située au bord du Missouri. Saint-Charles a été la première capitale du Missouri.

Le mardi 2 avril, nous sommes allés visiter la « Southern Illinois University », traversant pour cela le Mississippi, large fleuve imposant et changeant d'Etat. Nous avons trouvé l'école immense, moderne et très accueillante. Nous avons pu nous promener librement dans le campus et particulièrement admi-

rer la mascotte de l'Université, magnifique bébé coogar (léopard).

Enfin, notre dernière sortie organisée nous a séparé en petits groupes visitant chacun une école de la région parmi lesquelles « Soldan », école noire de Saint-Louis. Ce fut une expérience assez rare et intéressante qui nous a mis en contact avec des étudiants noirs de notre âge. Nous gardons particulièrement le souvenir de leurs chants (soul music) qui nous ont profondément impressionnés et émus.

Toutes ces excursions se sont déroulées dans une ambiance très sympathique, mêlant Américains et Français dans les school bus ; et nous tenons à remercier tous les organisateurs de ces sorties.

L'Amérique, pays neuf, à la civilisation et aux mœurs si différents de la vieille Europe, nous a surpris par bien des côtés. La nourriture n'en est pas le moindre, surtout pour nous Français ! Nous avons fait connaissance avec les « petits lunchs » répartis dans la journée, composés d'hamburgers, de hot dogs, de crackers donnuts, etc., et buvant le traditionnel coca-cola glacé, que nous avons bien apprécié.

Pendant la deuxième semaine, nous sommes allés au lycée Parkway West, vaste et moderne bâtiment où nous avons suivi les cours avec les Américains. Cette dernière semaine a passé très vite, et il nous a fallu quitter bientôt Saint-Louis, mais nous avions encore une des parties les plus passionnantes de notre voyage à vivre : la visite de New York.

Ce fut pour nous une agréable surprise parce que nous ne pensions pas pouvoir la faire financièrement, mais grâce à la générosité de M. le Maire et du Rotary-Club de Clamart, nous nous sommes retrouvés dans un gros car et à travers les rues de New York, tous les quartiers et les monuments les plus célèbres du monde ont défilé devant nos yeux : Chinatown, où nous sommes descendus ; Manhattan et la statue de la Liberté, dans laquelle nous avons pénétré ; Broadway, Brooklyn, Greenwich village, la Cinquième Avenue, Central Park, the Empire State Building, Harlem, et bien d'autres choses.

A Kennedy Airport, nous avons repris l'avion pour Paris, avec un peu de tristesse, mais enchantés de notre beau mais trop court voyage.

ACTIVITÉS POST SCOLAIRES



Depuis de nombreuses années, dans le cadre des activités post-scolaires, la Municipalité de Clamart organise des cours du soir mixtes et gratuits qui permettent à tous de poursuivre leur formation permanente et aux travailleurs étrangers d'apprendre le français.

Ces cours se déroulent le soir entre 19 heures et 22 heures.

Des professeurs spécialisés y enseignent :

1) Les langues vivantes (anglais, allemand, espagnol, italien, plusieurs niveaux pour chaque).

2) Les mathématiques et le français : pour préparer le C.E.P., pour atteindre un niveau supérieur permettant de passer différents concours administratifs.

3) A parler, à lire et à écrire en français (alphabétisation).

Les inscriptions et les premiers cours ont lieu le premier lundi d'octobre à 20 heures ; soit, cette année, le 6 octobre 1975.

C'est à ce moment-là que les jours et heures de cours sont fixés par les professeurs en fonction de leur nouvel emploi du temps.

Vous trouverez à l'école mixte des Rochers, directrice : Mme Brasier (entrée porte ex-filles), 43, rue d'Estienne-d'Orves : des cours :

— d'anglais assurés par Mlle Bouguin ;

— d'allemand, assurés par Mme Cifarelli ;

— d'espagnol, assurés par Mlle Simon ;

— d'italien, assurés par M. Cifarelli ;

— de français (C.E.P. ou niveau supérieur) par M. Jeuge ;

— de mathématiques (niveau C.E.P. ou niveau supérieur) par M. Hézard ;

— d'alphabétisation : toute une équipe patronnée par l'U.P.C. dont la responsable est Mme Rabier.

Vous trouverez à l'école mixte A de la Plaine, 9, rue de Bretagne, directeur : M. Beurdeley :

Pour préparer le C.E.P. : des cours de français assurés par M. Marty ; des cours de mathématiques assurés par M. Le Boudec. (Ces cours ont lieu tous les jours de classe, de 20 h 15 à 21 h 45.)

Des cours techniques : M. Pessin (travail du fer, ajustage et dessin industriel) ; M. Savariau (menuiserie et dessin en menuiserie). (Ces cours ont lieu le lundi et le jeudi, de 18 heures à 20 heures.)

Inscription à l'école, le 6 octobre, à partir de 18 heures.

Vous trouverez au C.E.T., 52, rue d'Estienne - d'Orves, directrice : Mme François : des cours de préparation aux C.A.P. de sténo-dactylo, d'employé de bureau, d'employé de comptabilité.

Les cours de sténo et de dactylo sont assurés par Mme Pliffer.

Les cours de comptabilité par Mme Jean et M. Francon.

La préparation à l'examen probatoire du diplôme d'études supérieures comptables est assurée par Mme Giacometti.

(Ces cours ont lieu le soir, à partir de 18 heures et le samedi matin, de 8 heures à 12 heures.)

Inscription et premiers cours, le 6 octobre, à partir de 18 heures ; se présenter au secrétariat du C.E.T.

COLONIES DE VACANCES DE CLAMART

loisirs
culture

COUSSAYS-LES-BOIS

Premier séjour :

Départ : lundi 30 juin au matin.
Retour : mercredi 30 juillet à midi.

Deuxième séjour :

Départ : jeudi 31 juillet au matin.
Départ : lundi 30 juin au soir.

HAUTELUCE ou PRALOGNAN

Premier séjour :

Retour : vendredi 29 août à midi.
Retour : mercredi 30 juillet au matin.

Deuxième séjour :

Retour : samedi 30 août au matin.
Départ : mercredi 30 juillet au soir.

VILLE DE CLAMART

ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES

La rentrée des classes aura lieu le :

Lundi 15 septembre 1975

Pour faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, il est capital que les familles désirant inscrire leurs enfants pour la rentrée prochaine, le fassent dans toute la mesure du possible, **AVANT LE 28 JUIN.**

Les INSCRIPTIONS pour les ÉCOLES COMMUNALES sont reçues à la MAIRIE, bureau de l'Enseignement, tous les jours non fériés, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Pour toute inscription nouvelle, produire à la Mairie les pièces suivantes :

- 1° Fiche individuelle d'état civil de l'enfant ou livret de famille des parents ;
- 2° Justification du domicile ;
- 3° Un certificat de vaccination anti-variolique avec résultat ;
- 4° Un certificat de vaccination complète (trois injections, injection de rappel), antidiphtérique, antitétanique ;
- 5° Un certificat de vaccination antipoliomyélitique ;
- 6° Un certificat de vaccination par le B.C.G.

Les enfants fréquenteront obligatoirement celui des groupes scolaires dont dépend leur domicile. Il ne pourra être accordé de dérogation à cette réglementation.

Tous les enfants de 6 à 16 ans révolus doivent recevoir l'instruction primaire. Les enfants recevant l'instruction dans la famille devront faire l'objet d'une déclaration à signer à la Mairie par leurs parents ou leurs tuteurs.

ADMISSION DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Pour être admis à bénéficier des services de l'école maternelle, les enfants doivent être âgés de 3 ans.

A titre exceptionnel, lorsque les parents travaillent, cette limite d'âge peut être ramenée à 2 ans 1/2 (se munir d'un certificat de travail de la mère).

Pour faciliter le fonctionnement des écoles maternelles, il est demandé aux familles dont les enfants atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année 1975, de faire inscrire rapidement leurs enfants pour nous permettre d'organiser la rentrée scolaire.

Les familles sont informées que le service des CANTINES SCOLAIRES reprendra dès le premier jour de la rentrée.

La vente des tickets aura lieu le samedi 13 septembre, de 9 h à 11 h 30 (Foyer des Personnes Agées, au Petit-Clamart, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau), et de 13 h 30 à 16 h (à droite au fond de la cour de la mairie).

Clamart, le 15 mai 1975.

Le Maire de Clamart :
J. FONTENEAU.

VOYAGE DES JEUNES CLAMARTOIS A ANVERS

Les 12 et 13 mai, 175 jeunes Clamartois se sont rendus en Belgique. La Caisse des écoles cherchait ainsi à récompenser les efforts scolaires des élèves quittant le premier cycle du secondaire.

Accompagnée de quinze adultes, toute cette jeunesse, partie de très bonne heure lundi matin commença par visiter Bruges, cette si jolie ville moyennâgeuse. Le Béguinage, petit îlot de silence, où vit une communauté de Bénédictines portant encore le costume du XV^e siècle, le lac d'amour ou Minnewater, bassin intérieur, lieu d'élection des cygnes et des canards, la « maison de l'écluseur », sortant d'un conte de fées, l'atelier d'une dentelière, aux doigts incroyablement agiles, l'église Notre-Dame où resplendit la « Madone et l'enfant » de Michel-Ange, véritable marbre fait chair, le musée Gruuthuse, aux riches collections de poteries, de dentelles, d'orfèvrerie, d'instruments de musique, présentées de façon très vivante, occupèrent la matinée.

Après un déjeuner reposant, couronné des traditionnelles frites belges, une promenade sur les canaux de la « Venise du Nord » permit de contempler les vieilles maisons de bois, reflétant leurs géraniums dans le canal, de découvrir des cygnes couvant leurs nids de branchages, d'apprécier enfin tout le charme de cette cité qui, malgré ses nombreux touristes, a su conserver un rythme paisible.

Le « temps libre », cher à tout voyageur en groupe, dirigea les gourmands vers le chocolat, les flâneurs, au gré des ruelles et des petites places, à la recherche du passé, peut-être, mais aussi des magasins de dentelle et de tabac, les curieux enfin au musée du grand peintre Memling, dans l'ancienne infirmerie de l'hôpital Saint-Jean, près duquel se trouve également la vieille pharmacie, restée en l'état avec ses pots d'onguent, ses mortiers et son armoire à poisons. Il restait également à voir la grand-place, bel ensemble de maisons à pignons, dominées par les impressionnantes halles du XIV^e siècle et surtout par le beffroi, au célèbre carillon.

De cette haute tour de 83 mètres, on a guetté pendant des siècles la plaine de Bruges pour défendre les richesses de cette grande cité qui, au XIII^e siècle fut une des plus puissantes villes d'Europe, mais qui perdit son prestige avec l'inexorable ensablement de son estuaire. A l'époque où Bruges passe sous la domination des Habsbourg, après avoir été française depuis le traité de Verdun (en 843), le port est devenu inutilisable. C'est Anvers qui profitera de ce déclin.

Avant de visiter ce port, but de notre deuxième journée de voyage, une file de cars mena la colonie clamartoise d'Ostende à Klemsterke, notre halte du soir. Durant ce trajet, nous avons longé d'immenses dunes plantées d'oyats, et envahi la plage en un déferlement impressionnant : bénéfique détente après une journée bien remplie.

Repos réparateur pour la plupart des groupes, puis départ le lendemain, par une petite pluie bien flamande, pour le port d'Anvers.

L'architecture de la gare est le premier étonnement : immense bâtisse tenant du château-fort et du hall d'exposition. Puis, visite du

port, à bord d'un bateau-promenade. 300 lignes de navigation, provenant d'une cinquantaine de nations utilisent ses 93 km de quais, ses 593 grues d'une puissance de levage de 2 à 150 tonnes, les 1 246 ha de surface de bassins. D'énormes tas de minerais divers, des étendues de voitures attendant d'être entassées dans des bateaux spéciaux, des piles de containers de plusieurs dizaines de tonnes, les immenses réserves d'essence et de produits chimiques témoignent de l'intense activité de ce port, servi par l'excellence de sa situation géographique, l'important réseau de communications par eau, par rail et par route qui l'entoure, et surtout par sa grande organisation industrielle et commerciale.

Après cette promenade instructive, un peu longue au goût de certains, le repos du déjeuner dans l'enceinte du zoo d'Anvers fut très apprécié. Promenade dans ce beau parc, où des bêtes rares sont parfaitement mises en valeur, spectacle de dressage de dauphins ; puis, temps libre pour ceux qui le désiraient et suite de la visite pour les autres qui ne l'ont pas regretté. Le premier objectif étant la cathédrale, nous avons courageusement attaqué le Meir, Champs-Élysées d'Anvers, au bout duquel se dresse le plus haut clocher d'Europe, la flèche de 123 mètres de la cathédrale Notre-Dame. Le parcours semblant fort long sur le plan de la ville, et le métro s'offrant à chaque coin de rue, notre guide fut ravi de nous montrer cette installation toute neuve, puisque l'unique ligne ne fonctionnait que depuis quinze jours ! Très belle installation, toute d'aluminium et de petits carrelages, œuvres d'art de qualité dans chaque hall. Sur le quai, nous fûmes tous amusés par la rame, wagon unique, digne du Jardin d'Acclimatation. Elle nous épargna toutefois bien des pas.

La cathédrale était malheureusement séparée en deux, pour travaux de restauration. L'admirable architecture de la partie haute (nous étions sous le clocher) impressionna toutefois les visiteurs et c'est là que l'on put admirer les premières grandes compositions de Rubens qu'Anvers nous offrait ; Rubens, que nous devions faire revivre quelques instants plus tard en visitant sa maison, admirable par son architecture d'abord, puis par les richesses, meubles, peintures et décoration intérieure et les souvenirs qu'elle renferme.

Après d'ultimes achats et envois de cartes postales, les 190 Clamartois se retrouvèrent au complet, ce qui est tout de même un exploit, dans cette drôle de gare, où « notre » train, qui nous accompagnait depuis la gare du Nord, recueillait des petits groupes légèrement fourbus, mais toujours bavards. On se raconta alors les « coups », les détails « géniaux », mais cette apparence de superficialité ne diminue en rien l'enrichissement véritable de ces nouvelles connaissances acquises avec les camarades, dans une ambiance amicale et décontractée, quoi qu'en disent certains éléments rappelés gentiment à l'ordre par des accompagnateurs heureusement vigilants et non moins sympathiques.

H. IGNAZI.

PROCHAINE RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire est prévue pour le lundi 15 septembre 1975 au matin pour les élèves des écoles maternelles, des écoles primaires et des établissements secondaires.

Pour faciliter l'organisation de la rentrée scolaire, les familles sont invitées à inscrire leurs enfants qui ne fréquentent pas un établissement scolaire communal dans les meilleurs délais et, si possible, avant le 10 juillet.

Les inscriptions pour les écoles maternelles et les écoles primaires sont reçues à la mairie (bureau de l'Enseignement) tous les jours non fériés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 heures.

Pour toute inscription nouvelle, il est nécessaire de produire à la mairie les pièces suivantes :

1° Fiche individuelle d'état civil de l'enfant ou livret de famille des parents ;

2° Justification de domicile ;

3° Certificats :

— de vaccination antivarolique avec résultat ;

— de vaccination antidiphtérique et antitétanique (trois injections et injection de rappel) ;

— de vaccination antipoliomyélitique ;

— de vaccination par le B.C.G.

Les enfants seront inscrits dans les groupes scolaires dont dépend leur domicile.

CAS PARTICULIER DES ÉCOLES MATERNELLES

Pour être admis dans les écoles maternelles, les enfants doivent normalement être âgés de 3 ans.

Dans la limite des places disponibles, lorsque les parents travaillent, cette limite d'âge peut être ramenée à 2 ans et demi (présenter un certificat de travail de la mère).

Le service des cantines scolaires reprendra dès le premier jour de la rentrée. La vente des tickets de cantine aura lieu le samedi 13 septembre :

— de 9 h à 11 h 30, au Foyer des personnes âgées, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau ;

— et de 13 h 30 à 16 h à l'école de la mairie, à droite au fond de la cour de la mairie.

VACANCES SCOLAIRES 1975-1976

Le « Journal officiel » du 29 mars 1975 a publié le calendrier de l'année scolaire 1975-1976 ; il est ainsi prévu :

Vacances de la Toussaint :

Du mardi 28 octobre 1975 après la classe au lundi 3 novembre au matin.

Vacances de Noël :

Du samedi 20 décembre 1975 après la classe au lundi 5 janvier au matin.

Vacances de février :

Du samedi 14 février 1976 après la classe au lundi 23 février au matin.

Vacances de printemps :

Du samedi 20 mars 1976 après la classe au lundi 5 avril au matin.

Grandes vacances :

Du mercredi 30 juin 1976 après la classe au mardi 14 septembre 1976 au matin.

L'article 5 de l'arrêté prévoit que les quatre demi-journées consécutives ou non pourront être accordées en supplément, dans le cadre de l'année scolaire, pour répondre à des nécessités locales.

VENTE ET POSE :

papiers peints
peintures
moquettes
parquets
quincaillerie style
moulures bois

RÉDUCTION 10 % à 30 % EN JUIN

ponçage et vitrification
location de matériel

RÉDUCTION 10 % EN JUIN

R. LOMBARD

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART — Tél. : 630-86-81

CRÉDIT CREDITELEC

DECOR DE CLAMART I. MANCINI

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — MOQUETTES
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

229, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — 736-15-02
devis gratuit OUVERT JUILLET-AOÛT

POMPES FUNEBRES

GENÉRALES

27, rue du Troisy — Tél. : 642-00-24

ANNEXE : 337, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 642-80-63

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**



Caisses Enregistreuses

38, rue Chef-de-Ville, 92140 CLAMART - 644-71-20 +

NETTOYER... C'EST BIEN...

NE PAS SALIR... C'EST MIEUX

sports

30^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU C. S. M. CLAMART



Inauguration du premier stade — La jeunesse des écoles en juillet 1941

Il me faut avant tout aujourd'hui quitter le bureau des statistiques avec ses chiffres et ses diagrammes, pour entrer au cours d'histoire !

Le Club sportif municipal de Clamart a trente ans. C'est durant le premier trimestre de 1945 que sa naissance fut officiellement déclarée à la préfecture de la Seine et que le faire-part parvint aux Clamartois et à toute notre jeunesse et aux sportifs.

Mais la « conception » si je puis dire, date d'octobre 1944, deux mois après notre libération le 8 août.

Il avait à ses côtés un secrétaire municipal, M. Monvoisin de la voirie, puis M. Serres qui militait dans les rangs sportifs des P.T.T., mais aussi tous les animateurs des mouvements sportifs clamartois qui, opérant chacun de leur côté, se connaissaient à peine : MM. Hureau, Arreau, Souloy et Maréchal pour le football ; M. Dauthier pour le basket, Roulot pour les boules, Deschamps pour le volley, Forbin pour le tennis de table, Pichon pour les poids et haltères. Mais étaient aussi présents ceux qui trépignaient d'impatience et qui de-

nos sigles et nos écussons, pour devenir section du grand club en formation. Mais quel serait le nom du club ? Nous discutâmes les termes d'olympic, racing, stadium, association, sporting... qui vinrent sur le tapis. Chacun donna son avis et l'orientation prit enfin corps pour ce nom de baptême. Il fallait un nom qui resterait permanent pour un club indépendant des équipes politiques qui pouvaient diriger la mairie, mais aussi qui placerait immédiatement le club, appelé à grandir, sous la tutelle de la ville quel qu'en soit le maire, d'où celui de Club Sportif Municipal qui expliquait qu'il appartiendrait à tous les Clamartois. Un nom qui dirait à la population : pour le bien de vos enfants, pour vos loisirs, vos délassements, vous ferez vivre, prospérer, grandir ce C.S.M. par les subventions annuelles — prises sur les impôts de tous — que notre Municipalité décidera de lui accorder.

Le C.S.M. a, depuis, prospéré sous les présidences de MM. Poncellet, Serres, Routaboul, Maillard et de M. Vionnet, président de 1974-1975. Au début il comptait six sections : basket, boules, football, Puis, bientôt, venaient la danse, un essai de boxe avec notre champion Humery, l'athlétisme. Un peu plus tard, le tennis vit enfin ses trois premiers courts lorsque l'ensemble Hunebelle fut réalisé. Puis, vinrent le handball, le judo, la gymnastique volontaire, la pétanque.

Sous la présidence de M. Serres, enfant de Béziers, grande révolution : Clamart n'avait pas beaucoup de terrains, mais le rugby demanda son acte de naissance ! Enfin, le karaté voulut compléter le judo, et lorsque la piscine fut créée, nous eûmes naturellement la section de natation.



Course à pied en 1925

C'est en effet le deuxième samedi d'octobre, vers 16 heures, que tous ceux qui s'intéressaient aux sports dans Clamart pour le passé, le présent et l'avenir, décidèrent de se réunir au bureau de la voirie municipale, pour unir leurs efforts et essayer de fonder un grand club omnisport.

Le maire provisoire de la Libération avait délégué, à cette réunion, M. Poncellet qui s'y connaissait pour avoir dirigé le club sportif de l'agence Havas. Il présida la

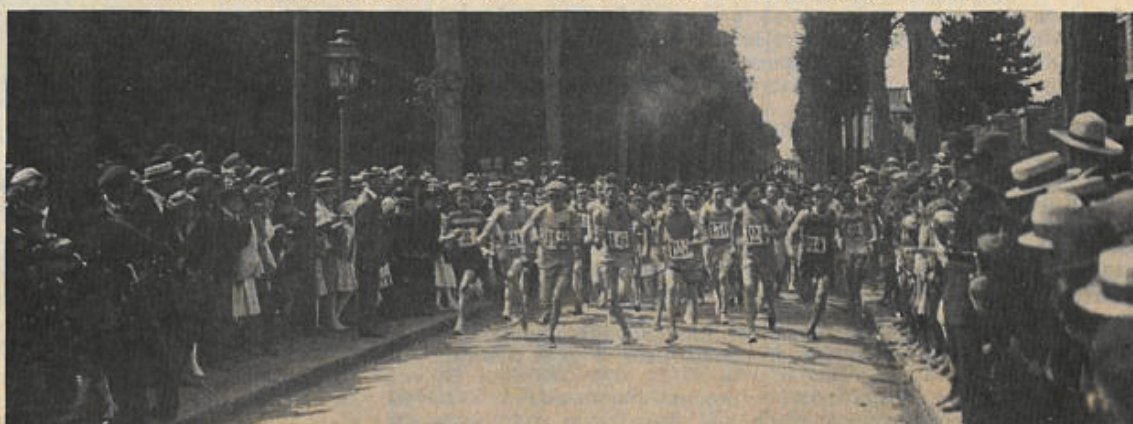
séance. Il avait à ses côtés un secrétaire municipal, M. Monvoisin de la voirie, puis M. Serres qui militait dans les rangs sportifs des P.T.T., mais aussi tous les animateurs des mouvements sportifs clamartois qui, opérant chacun de leur côté, se connaissaient à peine : MM. Hureau, Arreau, Souloy et Maréchal pour le football ; M. Dauthier pour le basket, Roulot pour les boules, Deschamps pour le volley, Forbin pour le tennis de table, Pichon pour les poids et haltères. Mais étaient aussi présents ceux qui trépignaient d'impatience et qui de-

vant l'absence de terrains, de matériels, de gymnases, tenaient en haleine des cohortes de joueurs et d'amateurs : Chomel pour le tennis et qui n'avait pas de courts, Whal pour le cyclisme qui attendait des vélos, Certa pour les coureurs et sauteurs et lanceurs, Leturc pour les boxeurs...

On peut dire que ces seize hommes furent les véritables fondateurs du C.S.M. Clamart.

Nous étions d'abord tous pleins de bonne volonté et prêts à ranger

Course dans la rue de Meudon en 1925 — Les conseillers municipaux sont sur le trottoir.



En 1945, Clamart ne comprenait aucun gymnase. Aujourd'hui nous sommes pourvus de cinq gymnases et, basketteurs, volleyeurs, pongistes se partagent des heures d'entraînement et de matches.

Certaines sections ont fait grand honneur à notre ville en accédant à des divisions nationales ou régionales. Ainsi du football qui monta en promotion d'honneur parisienne, du basket en excellence parisienne, des boules qui eurent des paires championnes de Paris, du volley dont les équipes masculines et féminines accédèrent plusieurs fois aux nationales et qui réitérèrent en 1975 sous la haute direction de la famille Deschamps, du tennis de table qui compta une championne de France en 1960 et plusieurs équipes championnes de Paris. Et que dire du rugby qui après avoir gravi tous les échelons, frisa, cette année, l'accession à la division nationale. Un peu plus et Clamart recevait Béziers, Agen ou Brive !

Il faut souligner que les efforts accomplis par le C.S.M.C. ont été suivis de très près par nos municipalités et aujourd'hui nous savons que M. Fonteneau, notre maire, et son adjoint, M. Bénard, soutenus en encourageant par M. Mazeaud, notre député, passé ministre de la Jeunesse et des Sports, répondent aux demandes de crédits de nos sportifs pour les équipements, les déplacements et aussi pour l'emploi de moniteurs compétents dans chaque discipline.

Disons également que certains professeurs d'éducation physique de nos écoles collaborent de très près avec les dirigeants du C.S.M.C. Ils n'hésitent pas à parler du C.S.M. à leurs élèves et à canaliser vers lui les meilleurs éléments remarqués sur les stades ou dans les gymnases.

Le C.S.M. comprend donc dix-sept sections. Et si les effectifs de licenciés et pratiquants sont passés de quelques centaines en 1945 à plus de 4 500 en 1975, les subventions ont suivi, passant de quelques milliers de francs à plusieurs millions.

Comme dans toutes les disciplines, nos acteurs opèrent avec technique et sans la moindre violence, on peut dire que les sportifs clamartois restent les bons ambassadeurs de notre ville.

Je prétends que s'occuper de sport est payant pour la société. Après soixante ans de vie sportive, je vous signalerai, à l'heure de la violente contestation à propos de tout, que des jeunes ulspri arpepso arl ax des jeunes pris par leur sport ne font jamais de bêtises. Il est de plus remarquable que l'école du sportif individuel qui va se mesurer à un adversaire, comme celle du joueur en sport collectif sont d'admirables formations... de la camaraderie et de l'amitié. Mais, parfois aussi, c'est la rude école où l'on doit exercer sa force avec une maîtrise de soi excluant la brutalité (n'est-ce pas, chers rugbymen ?)... Une école pour tout dire qui forme des hommes complets et capables d'affronter l'existence en acceptant des revers, mais en accueillant aussi de bien agréables victoires.

Des subventions importantes sont votées chaque année par notre Municipalité. Ah ! ne le regrettez pas, nos jeunes gens et nos jeunes filles seront dotés d'une âme sereine dans un corps bien équilibré.

Claude FORBIN.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Une grande saison sportive se termine, sauf pour quelques disciplines. Saison exemplaire pour les deux sections phares. Le volley-ball avec deux titres nationaux en 2^e division, filles et garçons, monté parmi l'élite, dix clubs seulement opèrent en 1^{re} division ; nous verrons évoluer à Hunebelle, les dix plus grands clubs français.

Le rugby, troisième meilleur club français en 2^e division, écarté de la 1^{re} division lors du match des 1/16 de finale, ce sera pour l'année prochaine. Ces deux disciplines ont fait applaudir les couleurs du C.S.M.C. dans toutes les régions de France et d'Europe.

Résurrection de l'athlétisme qui annonce un très grand renouveau — Bravo pour le hand et les autres disciplines. — Tous les efforts du club seront axés sur le foot pour que nos amis sportifs puissent être comblés les samedis et dimanches à Hunebelle.

Grand club, dix-neuf disciplines, bientôt cinq mille adhérents, une ambiance sportive et amicale dans toutes les sections, installations diverses et de premier ordre, soutien et compréhension de la Municipalité. Il nous faut franchir le cap et devenir un des grands clubs français, mieux structurer les différentes sections. — Un appel est lancé à tous les anciens sportifs pouvant venir nous aider. — Là est le problème du sport : les dirigeants et l'encadrement. Venez retrouver votre jeunesse et votre enthousiasme, le club vous attend et vous ouvre ses portes toutes grandes. Envoyez vos enfants pratiquer le sport de leur choix. L'école d'initiation sportive reçoit les jeunes depuis l'âge de huit ans. Notre bureau est à votre disposition pour tous renseignements.

C.S.M.C., 26, rue du Trosy
de 9 h à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30, sauf lundi
tél. : 642-27-20, postes 240-241

Amis sportifs, rendez-vous en septembre et vive la saison 1975-1976.

Le Président du C.S.M.C.

ÉCOLE D'INITIATION SPORTIVE

L'école d'initiation sportive du C.S.M. Clamart a rassemblé encore cette année plus de 500 enfants, garçons et filles de 8 à 14 ans, sur les terrains et gymnases de Clamart, le mercredi et le samedi après-midi.

Education, initiation sportive, mais aussi compétitions, à l'image du cross inter-E.I.S., organisé par Clamart, et au cours duquel les athlètes de l'E.I.S. du C.S.M.C. ont fait bonne figure.

Rencontres amicales en sports collectifs avec quelques C.E.S. voisins, ou en athlétisme avec des clubs de Paris et de la proche banlieue. Le groupe « gymnastique » se verra opposé à celui de Bagneux dans une confrontation sportive ou chaque gymnaste pourra évaluer les progrès réalisés au cours de l'année.

La saison sportive se terminera cette année par quatre journées originales : deux d'athlétisme, les championnats individuels de l'E.I.S. et deux journées de varape à Fontainebleau.

Il faut rappeler les stages traditionnels organisés encore cette année et qui ont eu un vif succès auprès des jeunes : celui de neige pendant les vacances de carnaval à Hauteluce ; celui de tennis, au cours de la saison sportive, animés par M. Chaillan.

Un regret : l'impossibilité cette année d'avoir pu organiser un stage de voile à Pâques.

Deux souhaits : la création d'une section de gymnastique sportive au sein du C.S.M.C. pour accueillir nos jeunes gymnastes sortant de l'E.I.S. — L'extension de disciplines sportives à l'intérieur de l'E.I.S. (natation, sport de combat).

Un projet : la réouverture du centre de Trivaux-la-Garenne pour les jeunes de 8 à 10 ans, le mercredi après-midi.

Trois photos jointes.

BOULE LYONNAISE

La saison commence, deux quaddettes évoluent en division excellence ; des résultats satisfaisants pour ce premier trimestre : trois concours gagnés, deux coupes gagnées. Un espoir pour de nouvelles qualifications intéressantes.

PETANQUE

Début de saison : deux concours amicaux organisés à Clamart, des résultats satisfaisants, une bonne ambiance.

Les concours à l'extérieur vont débiter, espérons de bons résultats et de nombreuses coupes.

La saison a été très satisfaisante dans son ensemble. Il y a même de très bons résultats pour quelques équipes.

Les seniors masculins terminent troisième de leur groupe en excellence régionale derrière Versailles et Championnet. Un faux pas de milieu de saison contre la Dorémy leur a fait perdre leur chance de monter en Nationale IV. C'est une est composée pour un tiers de juniors qui méritent mieux que l'équipe jeune et solide puisqu'elle celledance régionale, une coupe gagnée récemment à Neuville-sur-Loire que notre équipe a remportée en battant en finale un club de Nationale III (Montargis) nous donne confiance dans l'avenir.

Les réserves ont terminé premier de leur groupe en étant invaincus. Ils ont été éliminés en

SECTION RUGBY

« L'Everest » de la première division n'a pas été atteint par l'équipe première de Clamart. Il s'en est fallu de trois petits points lors d'un match capital pour la « montée » puisqu'à Nevers, Roanne l'a emporté devant les Clamartois 6 à 3. C'est grand dommage car les quinzistes de la cité des petits pois avaient terminé premiers de leur poule ; et au classement des clubs de deuxième division de France, à la troisième place derrière Pamiers, Limoges et devant Carcassonne, Puc, Cognac, etc... Après leur victoire sur Cholet en 32^e de finale, il ne leur restait plus qu'à remporter le match des 1/16^e de finale. Mais c'est Roanne, l'heureux vainqueur, qui jouera en première division la saison prochaine.

Les juniors et les cadets 1 ont également été battus de justesse en 1/16^e de finale de championnat de France, par Valence et Le Creusot.

Les équipes réserves 1 et 2 ont terminé en milieu de tableau de leur championnat. Excellente saison des cadets 2, minimes 1 et 2 et benjamins 2. Mais le grand honneur de remporter un titre revient à la seule équipe de benjamins 1, éduquée par Joël Gate. En effet, en compétition UFOLEP, les petits Clamartois ont remporté la coupe de la Seine en battant Vitry 8 à 0 à Courbevoie. Essais marqués par Uthury et Karagiosian

Ligaon (capitaine), Dion, Mahé, Gault et Mouneyrou, tous équipiers premiers, ont été sélectionnés dans l'équipe d'Ile-de-France qui a rencontré la sélection polonaise à Poznam ; et Gault, Chenel et Duponchel ont remporté le titre de champion de France juniors des Comités avec l'équipe juniors d'Ile-de-France.

L'école de rugby pour les petits fonctionne de 14 heures à 16 heures, au stade municipal Hunebelle, le samedi. Onze équipes ont disputé leur championnat chaque dimanche, sous les couleurs du C.S.M. Clamart, des seniors aux benjamins. C'est déjà un petit exploit en soi qui vaut bien une montée.

TENNIS

1975 sera l'année de l'espoir pour le tennis à Clamart.

D'abord, M. Fonteneau, maire de Clamart, a répété aux dirigeants du Club municipal qu'il avait conscience des problèmes posés par la demande importante des Clamartois pour accéder au tennis municipal 1. Il veut trouver les réserves foncières suffisantes pour la création de nouveaux terrains de tennis à Clamart, c'est urgent.

Ensuite, l'espoir de bons résultats sportifs pour la section :

A la fin du mois d'avril, le bilan est favorable, l'équipe masculine est invaincue en championnat de France de troisième division. Il lui faut encore affronter : Nantes, Besançon, Marseille et Beaulieu-sur-Mer.

L'équipe féminine s'est qualifiée pour le championnat de France et vise une place en deuxième division.

Chez les plus jeunes : 48 Clamartois de 10 à 15 ans ont disputé les championnats des Hauts-de-Seine et 11 sont qualifiés pour les championnats de Paris.

ALLEZ, CLAMART ! Le tennis est un vrai sport et les clubs municipaux ont le devoir d'initier, d'encourager et d'entraîner à la compétition afin de découvrir le plus grand nombre de jeunes talents. Le club municipal s'y attache depuis plusieurs années et les résultats commencent à se faire sentir.

Et pourquoi, un jour, le tennis à Clamart, n'obtiendrait-il pas des résultats aussi brillants que ceux du volley-ball. Peut-être alors, aurions-nous du mal à rester aussi modeste que notre ami André Deschamps, un dirigeant comme il en faudrait tant.

BASKET-BALL

poule finale interdépartementale. La valeur technique de la plupart de nos anciens est à l'origine de ce bon résultat.

Les juniors masculins ont également été invaincus dans leur groupe, invaincus également dans la poule finale, ils disputent le 24 mai la finale du championnat interdépartemental deuxième division. Voilà qui est rassurant pour l'avenir de la section.

Les cadets terminent en milieu de tableau de la poule finale ayant réussi à se qualifier sur le championnat de demi-saison.

Les minimes se sont également qualifiés au championnat de la première demi-saison et terminent troisième de la poule finale.

Les benjamins sont quatrième de leur groupe, résultat satisfaisant

compte tenu que c'est cette catégorie qui accueille nos petits débutants.

Les seniors féminines, après quelques difficultés en début de saison, dues à leur jeunesse (cette équipe est composée de juniors) a réussi à redresser la barre et terminent troisième de leur groupe. Bel effort de nos jeunes filles et aussi un travail intelligent de l'entraîneur M. Roland Dupont.

Les cadettes sont premières de leur poule et vont disputer la finale des championnats de Paris et des Hauts-de-Seine.

L'équipe minimes filles était composée de débutantes, elle termine sixième de leur poule.

Deux équipes de benjamins, l'équipe 1 est deuxième de son groupe ; l'équipe 2 est sixième de son groupe.

— Ets GALLET-DELAGE —

SPECIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PUBLIC
17, rue du 14-Juillet, 94 - LE KREMLIN-BICÊTRE
Tél. : 588-05-53 et 21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT
Postes de transformation, Entreprise agréée par l'EDF

ÉCLAIRAGES DE STADES

TOUTES ASSURANCES et COMPAGNIES

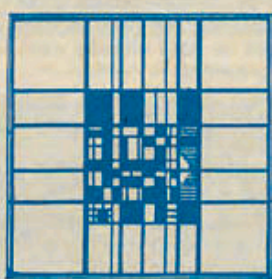
Cabinet P. JOUBERTON

AGENT « UNION ASSURANCES DE PARIS »

TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS MATIN ET SUR RENDEZ-VOUS

61, rue Paul-Vaillant-Couturier
92140 CLAMART

Tél. : 642-02-29



OMNI - MARBRES

IMPORTATEUR — NÉGOCIANT

DALLAGES — TABLETTES DE RADIATEURS — ESCALIERS

4, avenue du Petit-Clamart — 92140 PETIT-CLAMART
Téléphone : 631-70-47



Studio Photo LUC LARBALETTE

mariage • communion • portrait • identité
baptême • reportage • industrie • mode

3, rue Lazare-Carnot, 92140 CLAMART

Tél. : 642-03-44

CYCLISME

La saison débute avec compétition pour les juniors et seniors, le 15 mars. Avec le brusque retour de l'hiver, les débuts de nos coureurs furent assez pénibles par manque d'endurance. On relève quand même le bon classement du senior Didier Decoster, 4^e, deux fois 2^e, tous ses coéquipiers sont à féliciter pour l'avoir secondé le mieux possible lors de ses courses.

En juniors : catégorie très fournie dans la région parisienne, il fallut attendre la course de Longjumeau pour voir apparaître nos coureurs dans les classements, notamment des places de 2^e, 3^e, 4^e par les jeunes Suberville, Duhamel, Dorval. Un prix d'équipe le 1^{er} mai à Sevron, avec place de 2^e pour Frédéric Biard, bien près de la victoire ce jour-là, 3^e Dorval, 6^e Suberville, 11^e ex-æquo Costey, Semot, Janicot, ce qui nous valu un prix d'équipe et une magnifique coupe.

Puis, la victoire a bien voulu nous sourire le 8 mai, à La Courneuve, victoire de Suberville et prix d'équipe pour le bon classement de Bianco, Dorval et Biard. Félicitations à tous ces coureurs et leurs coéquipiers, plus discrets peut-être, mais plus jeunes (sortant des cadets de l'an dernier).

La compétition des cadets débuta le 30 mars, un très mauvais temps plusieurs dimanches de suite. Notamment, quelques bonnes places pour Pompon, Perrin, Billaudel, Briot, Brisset, Labroche, Fleury. Cette catégorie devra faire preuve de plus de constance dans l'effort pour obtenir de meilleures performances.

Catégorie de débutants (minimes) qui font bien plaisir à leurs dirigeants pour leur ténacité dans l'effort, ce qui leur a valu de bons classements et un prix d'équipe pour les coureurs Benito, Delchet, Jamart, Belhomme et Udry. Cette catégorie nous a révélé une jeune fille, Agnès Rémy, seule licenciée qui a obtenu des places de première dans sa catégorie, ce qui permet de la féliciter vivement.

La section cycliste organise le 8 juin 1975, dans le cadre de la fête des Petits Pois, une course réservée aux juniors et seniors de moins de vingt ans, le circuit est local, nous espérons que le public sera nombreux à venir encourager les coureurs du C.S.M. Clamart.

ACTIVITÉS

DE LA SECTION ATHLÉTISME

Au début de la saison nouvelle, la section athlétisme s'est restructurée avec l'arrivée d'un nombre important d'athlètes et de dirigeants et la réorganisation de l'équipe technique placée sous la responsabilité d'Alain Jousset.

L'émulation aidant, les résultats n'ont pas tardé, avec, pour la saison de cross, un titre de champion des Hauts-de-Seine pour l'équipe minimes filles (C. et I. Rodrigues, N. Tastes, M. Sorigue, A. Combes) sélectionnée pour les régionaux avec les équipes minimes et cadets garçons et trois individus, un challenge au Chesnay et de bons résultats aux cross de la région parisienne et en province. Le cross organisé par le C.S.M. Clamart, le 19 janvier, a réuni 500 participants dans 8 courses et obtenu un grand succès.

Le début de la saison sur piste est également prometteur. Après les championnats interclubs (les féminines 4^e en 1^{re} division, les garçons 3^e en 2^e division), les championnats individuels minimes et cadets ont remporté trois nouveaux titres au club : Muriel Cheroute, 100 m cadettes, 12"4 ; M. Bouchereau, 80 m minimes, 9"7 ; M. Benslimane, 200 m cadets, 22"9 ; de nombreuses places en finales tant chez les filles que chez les garçons tous sélectionnés pour les régionaux du 25 mai à Versailles.

Les championnats benjamins, juniors et seniors ont rapporté plusieurs qualifications et deux titres en juniors (Isabelle Martinez, disque, 24,68 m et A. Garcia, javelot, 48,48 m) ce dernier qualifié également pour la finale L.I.F.A. du décaathlon.

Tous ces résultats encourageants, augurent bien d'un renouveau total de la section. Aussi, nous invitons tous les garçons et filles à venir courir avec nous.

Entraînements. — Mardi et jeudi, à 18 h 30 et dimanche, à 9 h 30, au stade Hunebelle.

Nous avons organisé sur notre piste le 20 avril, avec la participation de 26 clubs, et nous espérons obtenir le même succès les dimanches 22 juin et 20 septembre au matin, dates de nos prochaines organisations, auxquelles nous invitons les Clamartois à venir très nombreux.

Le Président de la section athlétisme :
Michel GEANCY.

VOLLEY

Championnat de France F.F.V.-B. — 2^e division nationale

Equipe masculine : 1^{er} C.S.M. Clamart, champion de France.
Equipe féminine : 1^{re} C.S.M. Clamart, championne de France.
L'équipe féminine n'a concédé aucune défaite en compétition officielle au cours de la saison 1974-1975.

U.F.O.L.E.P. — Division excellence masculin seniors : 1^{er} C.S.M. Clamart, champion de France.

Composition des équipes :

— Masculine seniors, équipe 1^{re} F.F.V.-B. :
Entraîneur : Ellinger Georges (ex-capitaine de l'équipe de France et du R.C.F.).

Capitaine : Champion Claude, ex-international ; Droujakine Michel, Ellinger Georges, Geiler Christophe, Havouis Nicolas, Sayol Bernard (international espoir), Sayol Michel, Siobud Willy.

— Equipe 1^{re} seniors féminines :
Entraîneur : Chabert Jean (ex-international de l'équipe de France).

Capitaine : Plot Annie ; Barrière Marie-Christine, Blanc Diane, Brual Annick, Chaleil Joëlle, Cordeau Brigitte, Deschamps Jeanne, Plazenet Chantal, Quintillan Ghislaine (internationale), Ville Jocelyne.

— Equipe masculine seniors U.F.O.L.E.P. :
Blanc Marc, Carabetian Jean-Jacques, Correa Daniel, Deschamps Alain (capitaine), Deschamps Gérard, Doundov Vladimir, Jusseau Gérard, Pagnon Claude, Weishaupt Alain.

Coupe de France féminines « Juniors-Cadettes » :
C.S.M. Clamart éliminé par Fougères en quart de finale (non participation de trois juniors opérant en 1^{re} seniors).

Masculins « Cadets » : éliminés en tour régional.

Championnats régionaux

Equipes qualifiables aux divisions d'accession au championnat de France, 3^e division nationale (masculins seniors).

Division interdépartementale : 1^{er} V.C.M. Clamart, champion d'Ile-de-France.

Equipe non qualifiable : (masculins).

Division excellence : 1^{er} C.S.M. Clamart, champion Ile-de-France ; Réserve, 1^{er} C.S.M. Clamart ; classement combiné : 1^{er} C.S.M. Clamart, champion Ile-de-France.

Equipes non qualifiables : (féminines seniors).

Division excellence : 2^e C.S.M. Clamart (battu en finale par le R.C.F.).

Toutes les équipes : masculines juniors, cadets, minimes ; féminines juniors, cadettes, minimes, ont évolué toute la saison dans de bonnes conditions. Bon classement.

Tournoi de Nogent-le-Rotrou : masculins cadets : 1^{er} C.S.M. Clamart ; féminines juniors : 1^{er} C.S.M. Clamart.

informations locales

2^e ANNIVERSAIRE DE LA SECTION MODÈLES RÉDUITS DE BATEAUX DU CENTRE JEAN-MERMOZ



A l'occasion de son deuxième anniversaire et de l'inauguration de ses nouveaux locaux, la section modèles réduits de bateaux a invité les personnalités municipales, les familles et amis d'autres sections à un vin d'honneur.

Etaient présents : M. Fonteneau, maire de Clamart ; M. Grandjean, conseiller municipal à la Jeunesse et aux Sports ; M. Michel Core, responsable du Centre de Loisirs Jean-Mermoz.

M. Perroquin, président de la section, M. Fontaine, animateur, et M. Monka, secrétaire trésorier, recevaient les invités et présentaient les réalisations des deux années de travail.

Après que M. Grandjean ait fait un historique de la naissance de ce club et remercié M. Perroquin, M. Fonteneau nous conta ses souvenirs s'est longuement intéressé et a félicité les constructeurs des nombreuses maquettes exposées.

Profitant de sa présence, M. Perroquin lui demanda de bien vouloir baptiser quelques bateaux. Devant la maquette du « Jean Bart », M. Fonteneau nous conta ses souvenirs de marin, il se trouvait à bord au moment de la fuite du navire en 1940 et nous relata ses bons souvenirs. Ensuite il complimenta les trois jeunes constructeurs des chalutiers de Boulogne, très colorés et bien typés, que nous voyons sur la photo ci-contre, de gauche à droite : Pascal Desserois, Patrice Jamard et Alain Guillaume.

En deux années de travail, le bilan est très positif. J'ai pu dénicher une quinzaine de voiliers types « Scharpie », six coques en formes, cinq chalutiers de Boulogne dont

trois finis, une série de trois plus grands « Marignan ». Un remorqueur « l'Abeille » équipé d'une vraie machine à vapeur, quatre grandes vedettes de croisières dont une radio-guidée, un grand yacht « Le Wandera » radio-guidé, trois sous-marins dont un submersible d'un mètre quatre-vingts, un cargo, deux escorteurs et un cuirassé « Le Jean-Bart ». En préparation : une série de navires océanographiques quelques vedettes rapides dites de « Cherbourg » et une jonque chinoise.

A cela s'ajoute la réalisation de postes de radio-commande réalisés par une équipe d'électroniciens, membres du club. M. Perroquin me précisait à ce sujet que les portes étaient ouvertes à tous ceux qui s'intéressaient à ce genre de loisir et regrettait de ne pas avoir assez de jeunes de quinze à vingt ans.

S'adresser au 2, rue Boileau, cité des Fonctionnaires, PETIT-CLAMART, mercredi 20 h 30, samedi 14 h 30.

Rendez-vous le 8 juin 1975 pour une exposition et démonstration sur le bassin de la « Maison-Blanche ».

C.S.M.C. SECTION DANSE

L'assemblée générale annuelle de la section s'est tenue le mardi 27 mai 1975.

On a compté 446 adhérents en 1974-75 (328 en danse et 118 en yoga).

Une présentation publique des cours de danse (classique, contemporaine et jazz) a eu lieu le 19 avril 1975 dans le cadre de la semaine « Portes ouvertes sur les activités de loisir, culture et sport ». La classe de ballet-jazz a été particulièrement applaudie.

La section Danse a eu, au mois de mai, le plaisir de recevoir, comme professeur invité, Bud Kerwin, qui enseigne à la faculté de danse de Butler University (Indiana) U.S.A. Son talent, sa vitalité et son enthousiasme ont aidé et inspiré tous les élèves.

Par ailleurs, l'intérêt que Bud Kerwin a bien voulu porter à nos danseurs et danseuses permet d'envisager la mise en place d'un projet d'échanges entre un groupe de danseurs de notre commune.

Souhaitons que la nouvelle équipe de dirigeants puisse mener à bien ce projet.

Cette nouvelle équipe a tenu à témoigner son amitié à la présidente sortante, Marie-Louise Dodier, démissionnaire, en lui offrant un présent au nom des membres de la section.

M. Besnard, maire-adjoint, chargé des Sports et des Loisirs, a, par quelques mots, remercié Mme Dodier, au nom de la Municipalité, pour son dévouement et son efficacité.

NETTOYER C'EST BIEN

NE PAS SALIR C'EST MIEUX

LA PALETTE D'OR

PEINTURES — PAPIERS PEINTS
TOUS REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

ÉLECTRICITÉ • COULEURS • BRICOLAGE

Nous prêtons tout le matériel pour votre pose
228, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-58-43
OUVERT JUILLET-AOÛT



Agent CITROËN

AUTOBIANCHI

Ets BEAUVAIS

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART — Tél. : 642-06-70
CARROSSERIE — PEINTURE AU FOUR

cérémonies & fêtes



Remise des médailles du Travail. (Photo B. BONNET.)



DÉCHARGE — EXPLOITATION DE CARRIÈRES
TRANSPORT — TERRASSEMENT
— LOCATION — DÉMOLITION —

S. A. C.H. BOTTEMANNE

65, rue Pierre-Brossolette
92320 CHATILLON-SOUS-BAGNEUX — 642-86-87

informations générales

COMITÉ DE CLAMART DE LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE

des membres de l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Le Comité de Clamart a tenu son assemblée générale annuelle le 15 mars 1975, à la mairie de Clamart, sous la présidence de M. Barbier, président de la section des Hauts-de-Seine Sud, assisté du colonel Bourbey, président du comité local de Clamart, et en présence d'une cinquantaine de membres.

Après avoir fait donner lecture du compte rendu d'activité et du rapport financier pour 1974, le président a rappelé l'objet et les moyens d'action de la Société d'Entraide qui devrait réunir, sur le plan local, tous les légionnaires domiciliés à Clamart.

Au nombre des manifestations de l'activité en 1974, il convient de citer, notamment, l'attribution du « Prix de la Légion d'honneur » à six élèves particulièrement méritants de trois C.E.S. ainsi que de trois allocations représentant un total de 2 300 F.

Le colonel Bourbey a spécialement insisté pour que lui soient signalés tous les cas sociaux de membres du Comité dont la situation peut justifier un appui matériel ou moral.

A l'issue de l'assemblée générale, les membres présents se sont retrouvés avec leurs familles autour de M. Jean Fonteneau, maire de Clamart, chevalier de la Légion d'honneur, et des personnalités invitées, notamment MM. les Maires adjoints de Clamart et les présidents des comités voisins, dans le cadre de la réunion de printemps, et l'auditoire a fort apprécié une conférence du général Pats qui a évoqué « La vie, l'œuvre et les dernières heures clamartaises de « Condorcet », le philosophe dans la Révolution.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

C'est le samedi 5 avril 1975 que M. Fonteneau, maire de Clamart, entouré de ses adjoints et de nombreux conseillers municipaux, a remis à une centaine de Clamartois la médaille d'honneur du Travail.

Après une courte allocution, la remise des diplômes et de la médaille de Clamart, tous les participants se retrouvèrent au cours d'une sympathique réception.

A tous les médaillés nous adressons nos vives félicitations.

On éte honoré de la médaille du Travail :

Vermell - Or Grande médaille d'or

Lezin M., 202 bis, av. J.-Jaurès.

Or

Bech R., 92, rue Perthus. — Boulard L., 25, rue Gambetta — Clerjot R., 63, rue des Tricots — Coudray P. 7 ter, allée de l'Avenir — Devrue G., 72, rue Paul-Padi — Govart M., 57, r. de Brièvres — Hiver R., 6, rue de Vanves — Lamulle L., 53, rte de la Garenne — Lebrasseur G., 3, rue du Plessis-Piquet — Métivier C., 82, rue Lazare-Carnot — Perdureau A., 37, r. des Etangs.

Argent - Vermell - Or

André R., 26, rue de la Div.-Leclerc — Danjou A., 51, rue Condorcet — Wiseler, née Boucaud Y., 213, av. Jean-Jaurès.

Argent - Vermell

Bardelot J., 6, rue des Pommiers — Brugidou R., 630, cité de la Plaine — Lenoir G., 125, av. Jean-Jaurès — Le Ray née Fossey, 19, av. Marg.-Renaudin.

Vermell

Andrivon M., 12, rue de Gascogne — Balon née Jasselin S., 84, rue des Closeaux — Bassy H., 88, rue de l'Île-de-France — Besnard

L., 74, r. Porte-de-Trivaux — Chauvin née Dano S., 11, rue de l'Île-de-France.

Argent

Aigret G., 4, impasse des Carnets — Ardiet E., 1461, cité de la Plaine — Ascione R., Trivaux-la-Garenne — Baillon R., 5, rue P.-Baudry — Barbarin M., 28, rue de Normandie — Bataille R., 3, rue Cambrenies — Beaufort J., 66, av. du Général-de-Gaulle — Beaumont J.-Cl., 9, avenue V.-Hugo — Blazy L., 30, r. des Epis — Bozon J., 12, rue du Cap-Tarron — Bramont R., 55, av. J.-B.-Clément — Brandebourger née Barbier L., sentier des Plaines — Bres M., 50, pas. Hévin — Bruet A., 1119, cité Plaine — Cantor B., 35, av. Victor-Hugo — Colin Y., 17, rue d'Est-d'Orves — Combes E., 306, cité de la Plaine — Godfroy B., 1, rue Baleau — Goislard R., 2, r. du Plessis-Piquet — Goupil M., 58, bd du Moulin-de-la-Tour — Guedon G., 8, r. Boileau — Guellec née Laugel J., 2, rue A.-Hévin — Guillaume V., 95, cité Plaine — Guillotin A., 20, r. Em.-Sarty — Guillotin née Pratte F., 20, rue E.-Sarty — Hardouin L., cité Trivaux — Kaci Ch., A 6, cité de la Plaine — Ker Hoas H., cité de la Plaine — Knaepen J., 71, av. J.-B.-Clément — Laballery R., 61 bis, av. J.-B.-Clément — Lacrauts J., 7, allée des Matrets — Lapeyronie M., 19, rue de Gascogne — Lebrun L., 14, r. Duffaut — Leguillau L., cité de la Plaine — Lejeune A., 6, rue Boileau — Daglian J., 16, rue Gabrielle — Dupré J.-L., 3, rue Danton — Ducher J., 2, av. A.-Barbaroux — Doussot née Claveau Ch., 77, av. M.-Renaudin — Dion M., 43, passage Hevin — Devos J., 9, cité Plaine — Delrieux Ch., 927,

cité de la Plaine — Delacours Ch., 107, rue de Plaisance — De Colle M., 16, rue des Rochers — De Cock P., 227, av. Jean-Jaurès — Durand Cl., 8, av. M.-Renaudin — Dutoit G., 66, rte de la Garenne — Evariste J., 18, r. Duffaut — Faidherbe née Rémy A., 15, rue de Fontenay — Fallet née Jeannot S., 64, rue E.-Sarty — Feuillet B., 207, rue Porte-de-Trivaux — Gahinet née Megy N., 52, r. P.-V.-Couturier — Gasnier Cl., 9, rue des Aubépines — Gesin S., rue de la Haie — Leoni L., 5, rue de la Bourcillière — Leyanneau P., 1128, r. de Champagne — Louis B., 35, av. Victor-Hugo — Mahaud R., 109, av. V.-Hugo — Marchand née Ledaux N., 50, av. Schneider — Marchand R., 50, av. Schneider — Masson B., 69, rue de Plaisance — Mazue B., 22, rue Paul-Bert — Michaud J., 11, rue des Heur — Minchella née Depauls S., 40, bd Moulin-de-la-Tour — Mirre E., 203, rue de Normandie — Moitier née Robert S., 23, rue Pasteur — Moreau née Bourg A., 2286, Trivaux-la-Garenne — Pasquier R., 10, allée de Meudon — Peyrichoux née Mounier P., 71 bis, route du Pavé-Blanc — Pillias M., 3, rue de Vendée — Prost-Dame Cl., 145, av. M.-Renaudin — Raimond L., cité Trivaux — Rau Ch., 13, av. de la République — Rebours née Morvan M., N. 16 — Renault née Bautreit S., 7, rue

? — Savoy née Papillon F., 13, rue Hébert — Seren née Damloup S., 23, rue Voltaire — Soulat J., 2, rue Boileau — Stachel J., 52, av. Victor-Hugo — Stéphan R., 223, av. Victor-Hugo — Sturm L., 37, rue Lazare-Carnot — Taboureau P., 9, rue Jules-Ferry — Ténissen E., 830, cité Plaine — Tixier Léon, 12, rue Div.-Leclerc — Tramon Louis, 1, allée du Nivernais — Crebonval R., 6, rue René-Samuel — Jospin E., 25, av. Henri-Barbusse — Louvet C., 16, allée Marconi — Meningand P., 192, av. M.-Renaudin — Mœnner née Le Métayer O., 10, rue Maréchal-Joffre — Morvan J., 23, rue du Guet — Orsini J., 711, rue du Pavé-Blanc — Traverse née Rigaud S., 53, rue de la Vallée-du-Bois — Roth G., R. 7, Trivaux-la-Garenne — Walch J., 17, avenue M.-Renaudin — Woll R., 45, r. des Epis-d'Or.

DISTINCTION

M. Charles Dujardin et M. Alain Richard, tous deux résidant à Clamart, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Défense.

Nous leur présentons nos plus vives félicitations.

RENOUVEAU DE LA « PETITE REINE »

C'est avec plaisir que nous vous faisons part du résultat de la Journée de la Bicyclette, du 27 avril dernier.

Cent vingt adeptes de la « petite reine », hommes, dames et jeunes, empruntèrent le parcours qui les mena dans les bois de Verrières.

La réussite de cette journée est due :

— à l'Office municipal des Sports qui permit cette manifestation par sa participation financière ;

— au dynamisme de Michel Corre, directeur de la Maison des Jeunes Jean-Mermoz ;

— à la participation des spécialistes de vélo T.A. qui offrirent une casquette et un bidon à chaque participant.

Nous les remercions vivement ainsi que tous les membres bénévoles qui contribuèrent à la bonne organisation matérielle de cette sympathique journée.

Si vous n'avez pas pu participer à la Journée de la Bicyclette du 27 avril et en attendant de prendre part à celle de l'an prochain, nous serons très heureux de vous compter parmi nos amis et de vous retrouver le dimanche matin.

Anciens amis de la « petite reine », nouveaux venus au vélo, venez faire connaissance avec notre club : le jeudi soir à 19 h 30, au centre Jean-Mermoz, 28, rue Gabriel-Péri, à Clamart. Téléph. : 644-77-10.

Amicalement.

Christophe VILLANFIN.

SIX MÈRES DE FAMILLE CLAMARTOISE A L'HONNEUR

Faisant suite aux décisions de la Commission Départementale de la Famille Française, M. le Maire et les membres du Conseil municipal recevaient les familles dont la maman devait être décorée de la médaille de la famille française :

Pour la médaille d'or :

— Mme Halima ABDELHAK, M 1 n° 1123, cité de la Plaine, qui a élevé 10 enfants.

Pour la médaille d'argent :

— Mme DELOUX, 4, rue Marie-Doffe, qui a élevé 8 enfants.

— Mme PALLIER, 35, rue de Normandie, qui a élevé 8 enfants.

Pour la médaille de bronze :

— Mme DESMARAIS, R 22, quartier Trivaux-la-Garenne, qui a élevé 5 enfants.

— Mme DRAPIER, M 1, cité de la Plaine, qui a élevé 6 enfants.

— Mme SON, A 1, n° 81, cité de la Plaine, qui a élevé 6 enfants.

Après avoir traduit les sentiments de respect et de reconnaissance qui sont dus aux mamans, M. le Maire procédait à la remise des médailles et des diplômes.

Quelques cadeaux étaient offerts au nom de la collectivité, et au cours de la réception qui suivit, petits et grands pouvaient exprimer leur joie et leur reconnaissance à leur maman.

A l'occasion de la Fête des Mères, M. le Maire de Clamart, accompagné de représentants de la Municipalité et du Conseil municipal, a rendu visite aux vieilles mamans des maisons de retraite FERRARI et SAINTE-ÉMILIE.

Il a ainsi apporté son témoignage à celles qui ont eu le bonheur, mais parfois aussi la lourde tâche, d'élever des enfants que les circonstances de la vie ont maintenant éloignés.



M. le Maire au milieu des mamans de la Maison de Retraite FERRARI



Mlle CRAMBES et Mme LEMÉE, conseillères municipales, s'entretenant avec des pensionnaires de la Maison de Retraite SAINTE-ÉMILIE.

service de garde

N.B. — En cas d'urgence de nuit, téléphoner au Commissariat de Police de Clamart, rue J.-Huguer, Tél. 644-19-12, qui indiquera le Médecin de garde.

MEDECINS

	BAS-CLAMART	HAUT-CLAMART
DIMANCHE 6 JUILLET	D ^r ZEGEL, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r JOUGUET, E.F. 1/640, Cité de la Plaine.... 630-02-07
DIMANCHE 13 JUILLET	D ^r BLOCH, 1, avenue René-Samuel 642-05-59	D ^r CHAZELLE, 33, rue de la République 642-44-20
LUNDI 14 JUILLET	D ^r MAYARD, 20, avenue du Dr-Calmette 642-21-90	D ^r AOUDIA, 5, rue Racine 631-67-63
DIMANCHE 20 JUILLET	D ^r BARBIER, 223, avenue Victor-Hugo 642-02-60	D ^r SCHECHTER, 16, rue Voltaire 631-66-28
DIMANCHE 27 JUILLET	D ^r BOUVIER, 157, avenue Jean-Jaurès 642-38-15	D ^r DOUBLET, 2, rue des Carnets 642-36-70
DIMANCHE 3 AOUT	D ^r TREMBLIN, 63, rue P.-V.-Couturier 642-15-12	D ^r JOUGUET, E.F. 1/640, Cité de la Plaine.... 630-02-07
DIMANCHE 10 AOUT	D ^r RAMES, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r CHAZELLE, 33, rue de la République 642-44-20
VENDREDI 15 AOUT	D ^r MAYARD, 20, avenue du Dr-Calmette 642-21-90	D ^r AURENSAN, E.F. 1/640, Cité de la Plaine .. 630-02-07
DIMANCHE 17 AOUT	D ^r HAMON, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r DOUBLET, 2, rue des Carnets 642-36-70
DIMANCHE 24 AOUT	D ^r MARTINE, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r RAVOUS, E.F. 1/640, Cité de la Plaine 630-02-07
DIMANCHE 31 AOUT	D ^r CHARBONNEL, 140, avenue Jean-Jaurès .. 642-00-67	D ^r AOUDIA, 5, rue Racine 631-67-63
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE	D ^r MAYARD, 20, avenue du Dr-Calmette 642-21-90	D ^r CHAZELLE, 33, rue de la République 642-44-20
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE	D ^r ZEGEL, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r DOUBLET, 2, rue des Carnets 642-36-70
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE	D ^r BLOCH, 1, avenue René-Samuel 642-05-59	D ^r JOUGUET, E.F. 1/640, Cité de la Plaine 630-02-07
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	D ^r BARBIER, 223, avenue Victor-Hugo 642-02-60	D ^r SCHECHTER, 16, rue Voltaire 631-66-28

SORTIE-PÉLERINAGE en PICARDIE des ANCIENS COMBATTANTS

Cette année encore, c'est le jeudi 1^{er} mai qui a été choisi par les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Clamart pour leur annuelle sortie-pèlerinage, avec pour objectif cette année, les champs de bataille de la Somme et de Picardie de la guerre 1914-1918.

Départ prévu à 6 h 45, place Ferrari et qui a lieu avec quelques minutes de retard motivées par la recherche de participants s'étant trompés de car.

Le soleil est avec nous dès le matin et par le périphérique est, la porte de Bagnolet et l'autoroute A3, nous rejoignons l'autoroute du Nord A1, que nous quittons à Belloy-en-Santerre. Première étape à Péronne pour la pause-café traditionnelle et nécessaire. Péronne, ville historiquement connue par son château dans lequel Louis XI fut retenu prisonnier en 1468 par Charles le Téméraire, et aussi gastronomiquement par le pâté d'anguilles et les anguilles fumées.

Après cet arrêt matinal, nous reprenons la route par la Nationale 37, en direction de Bapaume, et nous commençons notre pèlerinage par le mont Saint-Quentin, puis Bouchavesnes où nous saluons au passage la statue du maréchal Foch, et ensuite Rancourt où a lieu la première cérémonie de la journée.

Devant le monument aux morts des Français tombés dans cette région, le colonel Devilder, maire de Bray-en-Somme, qui nous guide dans ce pèlerinage, nous fait revivre avec émotion, les combats qui se sont déroulés dans cette région, puis, notre maire adjoint, M. Hervet, après une courte allocution, dépose avec le colonel une gerbe devant ce monument. Après la minute de silence et le salut des drapeaux, nous visitons la magnifique chapelle élevée sous le patronage de Mme la maréchale Foch.

Nous quittons Rancourt et, par la D. 20, nous prenons la direction de Longueval. Nous apercevons au passage les monuments élevés à la mémoire de la 20^e D.I. britannique, puis aux Bretons du 226^e R.I.

Ensuite, un court arrêt à Longueval nous permet de contempler avec respect le mémorial du Bois-Deville élevé à la mémoire de tous les soldats sud-africains tombés dans cette guerre.

Nous passons ensuite à Pozières où se battirent les armées britanniques et australiennes.

Nous arrivons à Thiepval où nous apercevons d'abord un monument aux morts de la 18^e Division britannique, puis nous nous arrêtons pour saluer l'impressionnant mémorial franco-britannique en forme d'arc de triomphe qui domine la vallée de l'Ancre. Sur ses seize piliers figurent les noms des 76 367 disparus qui ne possèdent pas de tombes, ainsi que les noms des communes environnantes détruites au cours des durs combats que nous rappelle le colonel Devilder.

Après la cérémonie rituelle, nous quittons Thiepval en direction d'Albert, ville qui fut totalement détruite, et nous pouvons apercevoir au passage la basilique restaurée de Notre-Dame-de-Brebières dont le dôme est surmonté par une Vierge dorée.

Nous longeons ensuite les anciennes usines Potez à Meaulte, maintenant aéronautique, et arrivons à Bray-sur-Somme où le colonel Devilder nous quitte pour regagner sa mairie.

Notre circuit des champs de bataille se termine là, et nous nous dirigeons vers le domaine des Iles, à Offoy, où un excellent repas nous est servi dans une salle magnifique de 1 500 places.

Nous quittons Offoy avec le regret de ne pouvoir rester plus longtemps dans ce domaine, et de n'avoir pu visiter le zoo ou avoir fait une promenade en barque ou en pédalo, regrets encore avivés par le temps superbe dont nous jouissons depuis notre départ.

Le trajet de retour nous amène d'abord à Ham. M. le Maire adjoint nous y attend pour une cérémonie au monument aux morts, à la mémoire des déportés.

Nous reprenons la route par Noyon, Compiègne, et après un court arrêt dans la forêt d'Halatte, près d'Ognon, nous rejoignons la Nationale 17 à Senlis.

Rentrée à Clamart par le périphérique ouest et dislocation place Ferrari avec les au revoir traditionnels, après une journée en bonne et amicale compagnie, et en emportant le souvenir d'un pèlerinage bien choisi et bien organisé.

E. LACROIX.

ASSURÉS SOCIAUX DE LA RÉGION PARISIENNE

I. — RAPPEL DES DISPOSITIONS

Des dispositions tendant à l'allègement des formalités administratives imposées aux assurés sociaux, offrent la possibilité de procéder, en une seule fois, à l'ouverture des droits (prestations en nature maladie — maternité seulement) pour une période d'un an, sous réserve de la qualité d'assujéti.

Ainsi, les assurés qui justifiaient de 1 200 heures de travail salarié ou assimilé en 1973 ont pu, sur présentation de l'attestation annuelle d'activité (établie par l'employeur) percevoir des prestations en nature du 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1975.

Une nouvelle attestation remise en principe actuellement à tous les salariés concernés, permet de couvrir la période du 1^{er} avril 1975 au 31 mars 1976.

II. — UTILISATION DE L'ATTESTATION ANNUELLE

L'attestation se présente sous forme de liasse à trois volets :

Volet n° 1 :
Si vous êtes chef de famille et allocataire, ce volet doit être adressé immédiatement à la Caisse d'allocations familiales, après avoir été complété par le numéro d'allocataire.

Volet n° 2 :
L'assuré ne doit pas l'adresser systématiquement à son centre de paiement. C'est seulement à l'occasion de la première demande de remboursement de soins, dispensés après le 31 mars 1975, que ledit volet doit être joint au dossier.

Volet n° 3 :

Il est conservé par l'assuré qui pourra le présenter pour l'examen de ses droits auprès d'établissements de soins pratiquant le système du tiers payant (règlement direct par la caisse), en particulier :

- dans les hôpitaux disposant de bureaux d'accueil,
- dans certaines cliniques, dispensaires...

La justification des 1 200 heures peut être apportée par la production de plusieurs attestations d'activité ou de situations assimilées (chômage).

En l'absence des 1 200 heures, les droits sont ouverts selon les règles habituelles, sur production lors de chaque demande de remboursement, des bulletins de salaire.

RÉHABILITATION D'UNE PARTIE DU PATRIMOINE DE L'O.P.H.L.M. DE CLAMART

Le Conseil d'administration de l'Office a décidé la réhabilitation de deux groupes d'immeubles de la cité de la Plaine :

— L'opération de 102 logements, édifiés conformément aux règles à l'époque, pour les logements populaires et familiaux regroupant les bâtiments EF1, EF2, EF3, EF4, EF5 et PF2.

— L'opération de 240 logements construits suivant les normes dites « Opération Million », concernant les bâtiments EN1, EN2, EN3, EN4, EN5, PF3, PF4, PF5.

Au cours d'une assemblée générale des locataires résidant dans ces immeubles, nous leur présentons un projet de remise en état portant sur l'ensemble du programme. De nombreuses critiques furent formulées et des suggestions recueillies qui nous permettent de modifier notre projet initial.

J'exposerai donc les raisons qui ont motivé la décision de mettre à la disposition des locataires des immeubles rénovés, ensuite j'énoncerai succinctement le programme de travaux projeté.

MOTIVATIONS DE CETTE RÉHABILITATION

Construits avec un souci trop marqué pour l'économie, les immeubles de « l'Opération Million » ont beaucoup moins résisté à l'usure du temps que les autres constructions édifiées dans la cité de la Plaine. Cette dégradation, dont les ans sont la cause, est imputable également à l'action des hommes : occupants et visiteurs.

Il serait injuste d'accuser tous les locataires ; en effet, nombreux sont ceux qui, par leur effort, respectent les lieux mis à leur disposition et cherchent même à les embellir.

Cet ensemble immobilier, dont l'armature en béton est recouverte d'enduit ciment, représente un flot composé de bâtiments différents des constructions édifiées en briques rouges. Les travaux de ravalement doivent avoir pour conséquence de transformer leurs façades pour les rendre dissemblables et les réinsérer ainsi plus harmonieusement dans la cité.

Enfin, dans les parties communes, seront réalisés des travaux de réparation et d'aménagement. L'ensemble de cette action est menée en vue, certes, d'une amélioration de l'aspect général des immeubles, mais également par le désir de donner aux locataires un plaisir de vivre dans des conditions meilleures.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Pour les 102 logements en briques rouges, dont l'aspect extérieur

est très satisfaisant, les travaux projetés consistent en la réfection des peintures des escaliers, après l'exécution préalable de petits travaux d'entretien et de remise en état. La pose d'un revêtement de sol dans les escaliers et sur les paliers contribuera à donner un aspect plus accueillant à ce groupe.

L'état général de délabrement dans lequel se trouve la plupart des immeubles composant « l'Opération Million » nous oblige à reprendre l'aspect extérieur et la totalité des parties communes, les escaliers et les caves dans tous les bâtiments.

Les travaux de ravalement comporteront, outre la remise en état de toutes les dalles de balcons, le revêtement des façades avec un enduit souple et résistant assurant une étanchéité parfaite. Le choix des coloris imprimera à cet ensemble immobilier une harmonisation dans la diversité des couleurs.

Les menuiseries extérieures, vérifiées et réparées, seront également repeintes. Nous prévoyons également la création de persiennes pour assurer la protection des cuisines et des salles d'eau situées à l'entresol, où il est facile d'accéder par l'extérieur du bâtiment.

L'aménagement des escaliers impliquera la pose d'un revêtement de sol couvrant le ciment dont l'aspect est lamentable. Les travaux de réparations dans les parties communes consisteront en la révision de la menuiserie et de l'électricité. Toutes ces parties communes seront repeintes.

La remise en état des locaux communs et des locaux vide-ordures ainsi que des couloirs de caves, afin d'éviter dans ces lieux l'amoncellement de détritus et vieux matériaux de tous genres.

Le Corbusier écrivait : « Le logis, c'est le temple de la famille. Il est permis d'y vouer toute sa ferveur, toutes les ferveurs. » Nous espérons que la « ferveur » que nous vouons aux logis de nos locataires, contribuera à les inciter à adopter une attitude responsable dans les locaux rénovés que nous mettrons à leur disposition. Ce n'est pas de la contrainte sous quelque forme que ce soit, dont on doit attendre des résultats, mais de la compréhension de chaque occupant, dont l'action doit contribuer à rendre plus agréable la vie dans nos ensembles H.L.M.

Roger ETRING,

Président
de l'Office d'H.L.M.,
Maire Adjoint.

N.B. — Étant donné les difficultés rencontrées par le Pharmacien de Garde dans l'exercice de ses fonctions, il a été décidé que toute personne devant faire exécuter une ordonnance d'urgence entre 22 heures et 6 heures du matin, sera priée de se présenter d'abord au Commissariat de Police. Ce dernier fera accompagner le porteur de l'ordonnance, d'un agent de police.

PHARMACIENS

service
de garde

	HAUT-CLAMART	BAS-CLAMART
DIMANCHE 6 JUILLET	PERREAU, 76, rue du Pavé-Blanc 630-49-13	BELLANGER, 26, avenue Jean-Jaurès 642-00-83
DIMANCHE 13 JUILLET	DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine 642-71-69	VERGER, 181, avenue Victor-Hugo 642-00-83
LUNDI 14 JUILLET	DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine 642-71-69	VERGER, 181, avenue Victor-Hugo.
DIMANCHE 20 JUILLET	LAURAIN, 6, rue du Pavé-Blanc.	CATE, 8, rue Paul-Vaillant-Couturier 642-05-85
DIMANCHE 27 JUILLET	LEDON, angle route Garenne - rue Bourcillière 736-66-30	AZAM, 47, rue Henri-Barbusse.
DIMANCHE 3 AOUT	ALBOUY, 337, avenue de la Libération 642-89-27	DERRE, 45, rue Lazare-Carnot 642-06-41
DIMANCHE 10 AOUT	DELAUNAY, 38, rue de la Porte-de-Trivaux.... 642-15-70	DUCLAUX, 45, avenue Schneider 642-00-62
VENDREDI 15 AOUT	DELAUNAY, 38, rue de la Porte-de-Trivaux.... 642-15-70	SEVIN, 53, rue Condorcet.
DIMANCHE 17 AOUT	PERREAU, 76, rue du Pavé-Blanc 630-49-13	DU VERDIER, 16, avenue Jean-Jaurès 642-03-74
DIMANCHE 24 AOUT	DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine 642-71-69	NAVARRO, 136, avenue Jean-Jaurès 642-35-74
DIMANCHE 31 AOUT	LAURAIN, 6, rue du Pavé-Blanc.	LEROUX, 12, rue Hébert 642-07-19
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE	LEDON, angle route Garenne - rue Bourcillière 736-66-30	HUGUET, 57, avenue Jean-Jaurès 642-02-87
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE	ALBOUY, 337, avenue de la Libération 642-89-27	DUCLAUX, 202 bis, avenue Jean-Jaurès 642-00-83
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE	DELAUNAY, 38, rue de la Porte-de-Trivaux.... 642-15-70	BELLANGER, 26, avenue Jean-Jaurès 642-00-83
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	PERREAU, 76, rue du Pavé-Blanc 630-49-13	VERGER, 181, avenue Victor-Hugo.
DIMANCHE 5 OCTOBRE	DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine 642-71-69	CATE, 8, rue Paul-Vaillant-Couturier 642-05-85
DIMANCHE 12 OCTOBRE	LAURAIN, 6, rue du Pavé-Blanc.	AZAM, 47, rue Henri-Barbusse.

APRÈS LES JOURNÉES DE COLLECTE DU SANG

M. le Directeur général du Centre national de Transfusion Sanguine a adressé à M. le Maire, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Grâce à votre accord, le Centre national de Transfusion Sanguine a organisé, au mois de mars, de nouvelles Journées du Sang dans votre ville et je voudrais, en son nom, vous remercier très sincèrement pour le généreux accueil qui nous fut réservé en la circonstance.

Les résultats obtenus :

Groupe scolaire Jules-Ferry :

— 221 volontaires dont 23 nouveaux donneurs.

— 211 prélèvements.

Groupe mobile au Petit-Clamart :

— 52 volontaires dont 10 nouveaux donneurs.

— 51 prélèvements.

sont au total inférieurs à ceux obtenus en janvier 1974.

Nous vous serions très obligés d'assurer de notre gratitude les services municipaux et les groupements locaux qui, par leur action, permirent de préparer et de réaliser cette manifestation de solidarité dans les meilleures conditions.

Mais notre reconnaissance est avant tout à transmettre aux personnes qui, acceptant d'offrir leur sang à cette occasion, ont, par ce geste généreux, permis de sauver des vies en péril.

En vous remerciant à nouveau, je vous prie de croire...

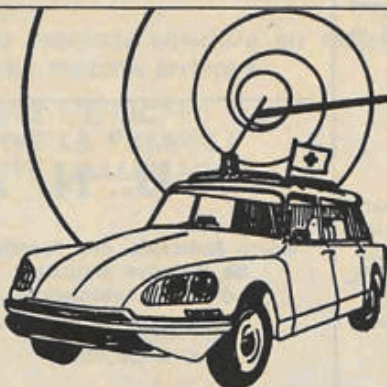


LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES — Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661

235, av. V.-Hugo, CLAMART - Tél. 642-32-93, 644-32-93

Jour et Nuit, Dim. et Fêtes : 387-39-49 — Autobus 189 (arrêt Hébert)



AMBULANCES à CLAMART

BOUTTIER 642.73.92

53, route de la Garenne

EXPRESS 644.24.24

139, rue de la Porte-de-Trivaux

NUIT et JOUR 631.69.22

(Municipal)

175, rue de la Porte-de-Trivaux

- CONVENTIONNÉES
Sécurité Sociale et Mutuelles
- PERSONNEL DIPLOMÉ
- TOUTES DISTANCES
- LOCATION et VENTE de tout matériel médical



Ets FEREY

(le foyer ensoleillé)

4 bis, rue de Versailles

Téléphone : 630-15-91 — 92140 CLAMART

R.C. 62 B 1872

LES PLUS GRANDES MARQUES :

Philips — Thomson — I.T.T. — Océanic

Les marques de réputation mondiale

MIELE — A.E.G. — NEFF, etc.

Spécialiste du chauffage électrique

et de la cuisine personnalisée

PRIX — QUALITÉ — SERVICE



JEAN ARP

loisirs
culture

Pendant plus d'un demi-siècle, le grand sculpteur Jean Alp s'est trouvé à la pointe des plus importants mouvements d'avant-garde, et les jeunes artistes du monde entier connaissent son œuvre, lui témoignent leur admiration et le considèrent, à juste titre, comme l'un des pionniers de l'art moderne.

Son activité comporte deux aspects complémentaires : l'un, de révolte contre l'art conventionnel du passé ; l'autre, de création d'un art nouveau. Arp a été un constructeur fécond de formes nouvelles basées sur une nouvelle conception de l'homme et de l'art.

Il travaillait dans la joie et se laissait mener par l'œuvre en train de naître. Il a dit : « Celui qui veut abattre un nuage avec des flèches épuisera en vain ses flèches. Beaucoup de sculpteurs ressemblent à ces étranges chasseurs. Voici ce qu'il faut faire : on charme un nuage avec un air de violon sur un tambour ou un air de tambour sur un violon ; alors, il n'y a pas long que le nuage descende, qu'il se prélassse de bonheur par terre et qu'enfin, rempli de complaisance, il se pétrifie. C'est ainsi qu'en un tournemain le sculpteur réalise la plus belle des sculptures. »

Trois idées fondamentales définissent la manière de penser l'art de Jean Arp : l'importance du rêve et du hasard dans la création artistique, la spontanéité comme moyen d'expression d'une liberté intérieure, la métamorphose comme lui de la vie et du devenir des formes.

Il dira : « Jamais on ne fera trop de musique, trop de poésie, trop de peinture et de sculpture, jamais on ne rêve trop ; le sculpteur est l'architecte du rêve. »

Dès 1927, les époux Arp s'installent dans leur maison, en haut d'une colline à la lisière de Meudon-Val-Fleuri, sur le territoire de Clamart. Cette maison devint l'un des centres de l'avant-garde européenne. Les époux Arp recevaient avec une chaleureuse hospitalité les artistes et les écrivains de tous les pays qui venaient les voir en tant que pionniers de l'art moderne.

La guerre vint interrompre cette intense activité. Jean Arp et sa femme trouvèrent en juin 1940 un refuge à Grasse. Arp fut ébloui par la clarté et la richesse de la lumière méditerranéenne, et ses sculptures, alors, expriment le besoin ressenti par l'artiste de chercher dans la beauté une consolation et un refuge entre les adversités et les horreurs de la guerre.

En 1945, Jean Arp retrouve son atelier de Clamart. Il atteint à la consécration officielle dans les années 1951 à 1960. Le grand prix international de sculpture, accordé en 1954 à la Biennale de Venise et l'importante rétrospective au Museum of Modern Art de New York lui assurent une réputation mondiale.

Son activité littéraire est tout aussi abondante que sa création sculpturale : il publie en dix ans quatorze livres de poèmes, souvenirs, témoignages, essais.

NOCES D'OR

● M. et Mme Robert DELOINCE, 4, rue Lazare-Carnot, Clamart. Mariés le 25 avril 1925.
M. Robert DELOINCE, né le 6 février 1901, était employé au Gaz de France (maîtrise). Service militaire d'avril 1921 à mai 1923. Ancien combattant 1939-40. Prisonnier de guerre de juin 1940 à décembre 1942. A été décoré de la médaille du Travail.
Mme Catherine-Marthe DELOINCE, née DUSSIN, née le 8 janvier 1902, est arrivée à Clamart en 1922. Sans profession.
M. et Mme DELOINCE ont un enfant et deux petits-enfants.
Camarade de jeunesse de M. BORÉ, qui célèbre ce jour, lui aussi, ses noces d'or, M. et Mme DELOINCE et M. et Mme BORÉ se sont mariés le même jour et à la même heure à la mairie de Clamart le 25 avril 1925.

● M. et Mme Pierre BORÉ, 57, rue Cécile-Dinant, Clamart. Mariés le 25 avril 1925 à Clamart.
M. Pierre-Louis-Sylvain BORÉ, né le 13 octobre 1901 à Clamart, sergent major d'active en 1922 (titre sportif), adjudant en 1939. Ancien combattant. Ancien prisonnier de guerre. Médaille d'or du Travail. Ancien champion d'athlétisme de la F.S.S.P.F. Vainqueur du tour de Clamart en 1919 et 1920.
Mme BORÉE, née TOURNEIX Marie-Françoise, née le 11 janvier 1904. Sans profession. Est arrivée à Clamart en 1921.
M. et Mme BORÉ ont un enfant et deux petits-enfants.

● M. et Mme Marcel BEDDELEM, 8, rue Frédéric-Mistral, Clamart. Mariés le 18 décembre 1924 à Dunkerque.
M. Marcel-Sylvain-Fulquin BEDDELEM, né le 18 juin 1899, était chauffeur auto. Est arrivé à Clamart en juillet 1922. A fait trois ans au 6^e chasseur à cheval.
Mme BEDDELEM, née BAERTS Rachel-Adèle-Maria, née le 16 janvier 1902. Est arrivée à Clamart en 1924.
M. et Mme BEDDELEM ont deux enfants et cinq petits-enfants.

● M. et Mme Émile CARON, 16, rue Bonnelais, Clamart. Mariés le 19 avril 1924 à Meurchin (Pas-de-Calais).
M. Émile-Maurice CARON, né le 27 avril 1900, à Annœullin (59), retraité, était mécanicien. Est arrivé à Clamart en mai 1939. A fait son service militaire en 1922 comme mécanicien aviateur. En 1940 a été mobilisé en usine. Médaille d'honneur du Travail.
Mme CARON, née DESCAMPS Laurence, née le 29 mars 1904 à en 1939.
Meurchin (Pas-de-Calais). Sans profession. Est arrivée à Clamart.
M. et Mme CARON ont une fille et une petite-fille.

● M. et Mme Louis DELANOUE, 65, rue Paul-Vaillant-Couturier, Clamart. Mariés le 21 mars 1925 à Limeil-Brévannes.
M. Louis-Auguste DELANOUE, né le 2 septembre 1900 à Limeil-Brévannes, était maître ouvrier d'État (agent P.T.T.). Est arrivé à Clamart en 1937. Service militaire en 1920. Était soldat de 2^e classe infirmier. Guerre 1939-40, était mobilisé dans la télégraphie militaire.
Mme DELANOUE, née LESCLIN Marguerite-Élisabeth, née le 24 juillet 1904 à Nevers, était couturière de sa profession. Est arrivée à Clamart en 1937.
M. et Mme DELANOUE ont trois enfants et un petit-enfant.

La vie si riche et si bien remplie de Jean Arp s'est achevée à près de 80 ans, le 7 juin 1966 à Bâle.

Depuis sa mort, Marguerite Arp-Hagenbach et François Arp, son frère, ont continué à présenter ses œuvres dans quarante-sept expositions particulières ou de groupes. Il laisse une œuvre immense.

Quelle est la place qui revient à Jean Arp dans l'histoire moderne de l'art du vingtième siècle ?

Il est incontestablement l'un des pionniers et de ses premiers maîtres. Par son combat, il a contribué à affranchir l'art de ses anciennes servitudes et à promouvoir l'audace, l'esprit d'invention, le renouvellement du langage plastique, l'expression directe et spontanée et la liberté de créer.

Il est le seul, parmi les grands artistes de sa génération, à avoir été l'un des représentants les plus marquants de l'art abstrait et l'un des maîtres du surréalisme.

Jean Arp a été un grand poète, hanté d'absolu, qui a cherché à réaliser dans son œuvre l'unité entre le sensible et le spirituel, l'équilibre entre l'éphémère et l'éternel.

Marguerite Arp écrivait : « L'essentiel, pour nous, c'était l'amour de l'art, l'amour de la vie, l'amour de tout ce qui était beau, et c'est cet amour qui a rendu notre vie si heureuse. »

La foi dans la vie, la foi dans l'homme, la foi dans l'art constituent l'héritage spirituel de cet artiste contestataire qui proclamait la primauté de l'esprit, du rêve et de la poésie.

La ville de Clamart, qui a eu le privilège de compter parmi les siens ce grand artiste, a décidé de donner le nom de Jean Arp au Centre Culturel qui sera construit au-dessus du marché Paul-Vaillant-Couturier.

Mme Arp-Hagenbach a fait don à la ville de Clamart d'une sculpture de son mari : « Construction architectonique », une des dernières œuvres du maître, qui sera érigée devant l'entrée de ce Centre. En attendant la fin des travaux, on peut voir cette sculpture à la mairie, dans la grande salle des services publics. Mais elle trouvera son épanouissement en plein air, dans le petit jardin suspendu entre ciel et terre, les œuvres de Arp trouvant leur ultime perfection par la patine

Ces quelques propos sur l'œuvre de ce grand sculpteur sont tirés d'un très beau livre, « Monographie d'art Jean Arp », par Ionel Jianou, à laquelle Marguerite Arp-Hagenbach a collaboré.

Outre des textes approfondis sur la vie de l'artiste, on y trouve de nombreuses reproductions de ses œuvres. Ce livre est à la disposition des Clamartois à la bibliothèque municipale. Il vous fera mieux connaître celui qui, mondialement connu, avait choisi Clamart pour y travailler pendant une longue période de sa vie, et qui est une des gloires de notre cité.

Andrée LEMÉ,

Conseiller municipal.

U. N. A. F. A. M.

Union Nationale des Familles
de Malades Mentaux
et de leurs Associations

(Association reconnue
d'utilité publique)

L'U.N.A.F.A.M. rassemble les familles, les parents, les amis des malades mentaux et anciens malades. Créée le 4 août 1963, elle a été reconnue d'utilité publique le 15 mai 1968. Elle s'est donnée pour but d'aider moralement les familles atteintes par la maladie d'un être cher.

Parmi ses réalisations, il convient de citer :

— La mise à la disposition des familles d'une assurance-vie ainsi que d'une assurance-accidents et responsabilité civile.

— La résidence des Boisseaux à Monetau (Yonne), destinée aux convalescents.

— Un service de consultations juridiques.

— Un service social, avec assistante sociale et médecin-conseiller psychologique.

Ces services reçoivent les familles sur rendez-vous au siège de l'U.N.A.F.A.M., 8, rue de Montyon, Paris (9^e).

Dans la période que nous traversons actuellement :

— où la maladie mentale frappe de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes,

— où commence à s'établir la sectorisation médicale qui offrira une possibilité de soins plus efficaces et plus commodés,

— où se discute au Parlement la loi d'orientation en faveur des handicapés physiques et mentaux,

— où il est nécessaire que soient mieux connus les besoins et les souhaits des malades, anciens malades et des familles, nous pourrions faire mieux, si nous étions plus nombreux.

Vous, qui n'êtes pas indifférents aux problèmes que pose la santé mentale, adhérez à l'U.N.A.F.A.M.

Pour tous renseignements :

— U.N.A.F.A.M., section des Hauts-de-Seine, 8, rue de Montyon, 75009 Paris. Tél. : 523-19-59.

— U.N.A.F.A.M., délégation de Clamart : Georges VANTU, 2, rue Boileau, n° 323, 92140 Clamart. Tél. après 19 heures : 631-68-65.

BONS DE CONSOMMATION

Dans sa séance du 21 février 1975, le Conseil municipal a voté la majoration des taux des bons de consommation d'électricité attribués aux familles nombreuses et aux personnes âgées de la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 1975 la valeur des bons est donc la suivante :

— Bons alloués aux familles nombreuses non imposables : famille de trois enfants : 40 F par an (au lieu de 20 F) et augmentation de 8 F par enfant à charge en plus.

— Bons alloués aux personnes âgées de plus de 65 ans non imposables : 60 F par an (au lieu de 40 F).

La validité des bons attribués à toutes les catégories de bénéficiaires est limitée à l'année en cours.

CLAMART ET LA GASTRONOMIE

Tout le monde connaît les « Petits pois Clamart ». Les « pigeonneaux Clamart » sont déjà moins répandus, de même que les « carottes Clamart ». Quant à « l'andouillette Clamart » peu de gens ont eu la chance de l'apprécier. Mais il n'est peut-être pas trop tard, en effet, dans un livre intitulé : « La cuisine de Paris et de l'Île-de-France » (1), Roger Lallemand, membre titulaire de l'Académie culinaire de France, chef et professeur de cuisine, donne les recettes de ces mets que les amateurs de bonne chère goûteront avec plaisir.

Mais d'où vient la réputation des petits pois de Clamart ? En effet, il y avait à Clamart d'autres spécialités dont les habitants étaient bien plus fiers : leur vigne, leurs fruits (fraises, groseilles, cassis, framboises, etc.) et pourtant dans les guides de jardinage, sur les menus de restaurants de tous les continents, sur les boîtes de conserves, ce nom de Clamart était synonyme de qualité quand les petits pois étaient proposés.

Une « noix de veau Clamart », une « purée Clamart » ont toujours été appréciées par les gourmets de toutes les races sur les tables du monde ! En Amérique comme en Iran ou en Indochine !

Une explication voudrait que les cultivateurs de Clamart aient eu autrefois un secret jalousement gardé de père en fils lors des semis des nains et demi-nains échelonnés de janvier à juin, les premiers avec des variétés grains ronds, les derniers avec des grains ridés. L'ennemi des petits pois, c'est l'oiseau ou le mulot des bois et des champs qui mange les pousses très tendres dès leur sortie de terre. Pour éloigner ces gourmands, les cultivateurs clamartois humectaient les semences de pétrole avant la plantation. L'odeur très forte restée attachée à la graine et à son germe jusqu'à la troisième ou quatrième feuille éloignait les friands. Quand l'odeur disparaissait, la tête des petits pois était devenue trop forte pour être coupée d'un coup de bec ou d'un coup de dent. Ainsi les semis de Clamart, par ailleurs bien exposés, ne subissaient aucun dommage et grandissaient avant tous les autres des villages environnants.

Une seconde explication peut aussi être trouvée quant à la réputation des petits pois de Clamart. En effet, après 1789, les Clamartois récupérèrent des terres de bonne qualité qui faisaient partie du parc de la baronnie de Meudon. Ils les ensemençèrent de petits pois et comme il n'existait à l'époque aucun transport rapide pour apporter de la province vers Paris les légumes frais, les cultivateurs de Clamart se trouvaient les premiers sur place à offrir dans leurs petits paniers leurs primeurs de qualité. Souvent même ces produits délicieux étaient achetés aux barrières de Paris pour aller jusqu'aux « pavillonnaires » de Balard ou au carreau des halles.

Aujourd'hui, les immenses plaines, les grands jardins ont disparu de Clamart avec l'urbanisation de la banlieue. Les petits pois du Midi arrivent par tonnes les premiers sur les marchés de Paris, sans la concurrence des petits paniers du village. Mais il reste à Clamart la rue des Petits-Pois et la fête des Petits Pois, nom donné en juin de chaque année à la vieille fête patronale locale, après celle de la Saint-Vincent qui, pendant de longs siècles, célébra la vigne et le vin au début de l'année nouvelle.

(1) Editions Quartier Latin, La Rochelle.

CLAMART - LUNEBURG

CITES JUMELLES

DISCOURS DE M. LE MAIRE DE CLAMART
A LA CÉRÉMONIE DE JUMELAGE
DE « CLAMART-LUNEBURG »

La cérémonie que nous sommes à vivre n'est pas seulement une manifestation supplémentaire au programme de nos fêtes traditionnelles.

Nous sommes ici rassemblés par un événement exceptionnel qui doit prendre date dans l'histoire de notre commune.

Je vous salue, Monsieur le Bourgmestre de Luneburg.

Je salue vos collègues représentant votre assemblée et votre administration communale qui vous ont accompagné afin de vivre ce jumelage de nos villes.

Au nom de toutes les Clamartaises, de tous les Clamartois, notre salut s'adresse à tous les habitants de Luneburg que vous représentez aujourd'hui chez nous.

Nous vous exprimons notre satisfaction et notre joie en constatant que cette journée vient conclure la période de recherche où nos délégués ont visité nos territoires, étudié nos moyens et nos possibilités mutuelles, préparant ainsi avec tout le sérieux nécessaire notre accord de jumelage.

Ce jumelage, nous nous refusons à le limiter à une rencontre de personnalités ayant des responsabilités de gestion communale ou à une vague promesse de réaliser quelques échanges entre quelques groupes particulièrement intéressés.

C'est bien notre population tout entière qui est concernée par cet événement. C'est elle qui se présente à vous par la présence en ce lieu de toutes les personnes qui dirigent nos administrations, nos services publics, par toutes les personnes qui animent nos établissements scolaires de tous les niveaux, nos associations sportives, nos groupes culturels, familiaux, notre commerce, notre artisanat, nos industries ainsi que nos communautés de pensées, comme nos églises.

Nous sommes ici les éléments vivants de toutes les cellules qui constituent notre communauté locale, nous sommes les témoins et les dépositaires de toute l'histoire de Clamart, de tout son peuple, de ses luttes, de ses peines et de ses joies, de ses héros comme de ses martyrs. Mais, nous sommes aussi des femmes et des hommes intégrés dans la vie qui se présente à nous en 1975 et dont les faits quotidiens nous enseignent de nouvelles leçons.

Nous sommes des femmes et des hommes de bonne volonté qui souhaitent ardemment que pour tous les habitants de tous les pays soient créées des possibilités d'une existence meilleure dans un monde apaisé.

Ainsi, notre jumelage veut être un moyen permanent de découverte mutuelle avec les habitants de Luneburg. Au-delà des lectures, des voyages individuels, nous voulons que nos populations découvrent toutes les valeurs que constituent nos patrimoines respectifs.

Cette découverte profonde constituera un nouvel élément de notre culture, et la promotion qu'elle engendre nous conduira au-delà de nos seuls intérêts, de nos sentiments, de nos soucis quotidiens sur le chemin d'une association participant à la construction européenne.

Beaucoup d'hommes de ma génération sont persuadés depuis leurs jeunes années que toutes les réalités représentées par l'emploi, la production, les marchés économiques, les monnaies, les législations sociales ne peuvent se traiter et trouver des solutions dans le cadre des limites territoriales étroites et dans la seule satisfaction d'intérêts égoïstes nationaux.

Notre jumelage veut être une marche courageuse et enthousiaste en participation à la construction des structures nouvelles que doivent se donner les pays européens, s'ils veulent affronter les brutales réalités de notre époque.

Notre jumelage veut apporter « sa pierre » à la construction que tentent d'édifier les organisations internationales afin que soit assurée et garantie la paix entre les nations et pour les peuples.

Notre jumelage est enfin l'acte de foi que doivent avoir le courage d'entreprendre les hommes de notre temps pour que nos enfants, qui espèrent en un monde meilleur, n'aient pas à rougir des faiblesses ou du manque de courage de ceux qui les ont engagés dans la vie.

VIVE LUNEBURG !
VIVE CLAMART !
VIVE L'UNION DE NOS POPULATIONS !
VIVE L'EUROPE !

DISCOURS DE M. LE MAIRE DE LUNEBURG

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Si nous sommes aujourd'hui à Clamart, pour fêter le jumelage de nos deux villes, il y a trente ans à peine, à la fin de la plus terrible des guerres, une telle entreprise eut été considérée comme une utopie.

Qui, à cette époque, aurait cru possible une telle évolution dans les rapports entre les peuples, après ce chaos ?

Je crois que, finalement, c'est aussi un mérite de la génération à laquelle j'appartiens et qui a su tirer d'innombrables enseignements du passé.

En même temps il semble que l'idée d'une Europe unie se soit imposée aux hommes politiques et je pense tout particulièrement à M. Robert Schuman.

Avant d'obtenir sur le plan international ce que nous avons réalisé jusqu'à ce jour, ce furent avant tout les villes et les communes ainsi que leurs populations qui ont jeté les premiers ponts sous forme de jumelages entre les communes et les villes.

Ce que personne n'avait cru possible : les amitiés l'ont réalisé en faveur d'une paix durable en Europe.

Je pense que les villes de Clamart et Luneburg peuvent être fières et heureuses d'avoir pu conclure ce jumelage tant désiré et ardemment élaboré.

Les deux villes offrent à leur jeunesse un avenir digne d'être vécu, ayant pour but l'union européenne.

J'espère que cette jeunesse pourra concrétiser ce qui aujourd'hui encore n'est qu'un rêve futur : l'Europe Unie.

Même si la communauté d'intérêts entre nos deux villes n'est pas encore une réalité palpable, je puis vous confirmer ce proverbe : « Les extrêmes se touchent ».

Quant à notre ville de Luneburg, je me permets de vous signaler que dans le monde il existe huit villes du même nom : deux au Canada, deux en Afrique du Sud, trois aux U.S.A. et une, comme vous savez, en Allemagne fédérale.

Après avoir déjà conclu deux accords de jumelage avec Scunthorpe en Angleterre et Naruto au Japon, Clamart sera la troisième ville jumelée avec Luneburg, donc une liaison et amitié que nous, tous ici présents ainsi que nos amis de Luneburg, entretenons avec sérieux et de tout cœur.

Je voudrais conclure en disant : « Toujours en avant, jamais marche arrière ».

VIVE L'EUROPE !
VIVE LA FRANCE !
VIVE L'ALLEMAGNE !

Les cérémonies du jumelage « CLAMART - LUNEBURG », le samedi 14 juin 1975, ont connu un franc succès, dans le caractère simple et cordial qu'on avait tenu à leur donner. Chaleureux aussi, au sens météorologique (si l'on peut dire) et au sens psychologique du terme.

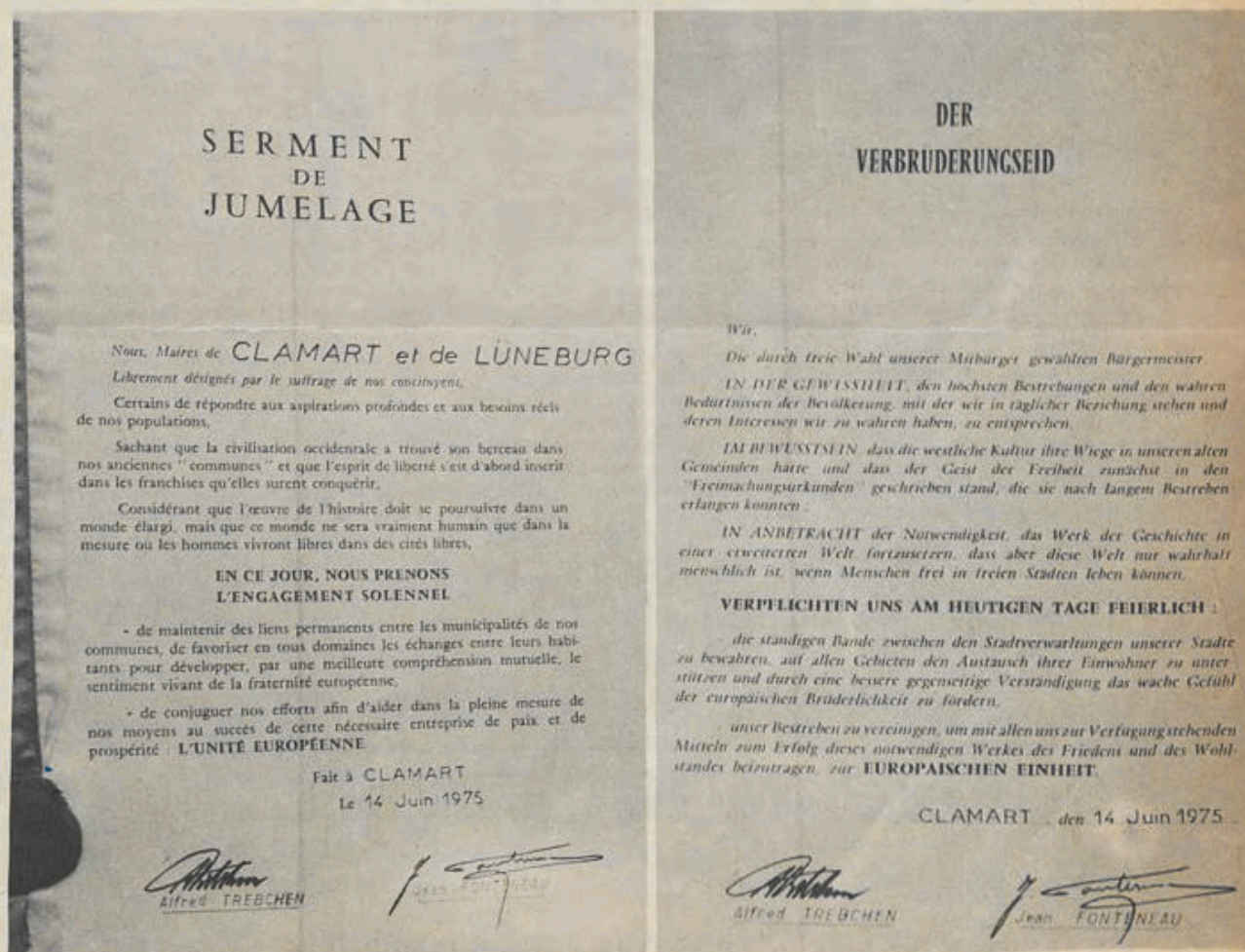
La délégation allemande était composée de huit membres sous la conduite de MM. Trebchen, Oberburgmeister, et Hartwig, Burgmeister, et comprenait des conseillers municipaux, MM. Huys, ancien député au Bundestag (Assemblée fédérale), Hensel, Mushmann et Radau, ainsi que Wellmann, directeur des services techniques de la ville, accompagné par Mme Wellmann.

Arrivée dans la matinée du vendredi 13, une partie de la délégation visitait l'hôpital Beclère sous la conduite du directeur adjoint de l'établissement qui la reçut ensuite à déjeuner. Les visiteurs accompagnés par M. Saint-Jean, secrétaire général de la mairie de Clamart, qui servait d'interprète, ont été très impressionnés par les équipements techniques autant que par le cadre architectural qui organise les services à des dimensions humaines et accueillantes.

Après déjeuner, M. Fonteneau, maire de Clamart, et M. Besnard, maire adjoint, accueillirent à l'aérodrome M. Trebchen et la délégation se rendait ensuite à la mairie pour une visite des bâtiments et des services. Elle ne pouvait offrir un cadre aussi prestigieux que le beau et vaste monument du Moyen Age qui abrite les services municipaux de Luneburg, mais nos hôtes ont été intéressés par les souvenirs historiques du passé de notre ville et l'aménagement moderne du service d'accueil au public.

Après quelques moments de repos à leur hôtel, nos hôtes revenaient à la mairie pour être présentés à l'ensemble du Conseil municipal. Le repas servi dans la salle du Conseil, qui prenait un aspect inhabituel mais d'allure imposante avec une table de plus de cinquante couverts, décorée de fleurs et de plantes vertes qui répondaient aux fresques des murs rappelant les paysages du vieux Clamart et du bois. Autour des deux maires, les conseillers mu-

(Suite page 16.)



CLAMART-LUNEBURG - Cités Jumelles (suite)

nicipaux et leurs épouses ou époux, le secrétaire général et Mme Saint-Jean, et le directeur des services techniques et Mme Monvoisin, font alors plus ample connaissance avec la délégation allemande. M. Arend, principal du C.E.S. Bretagne, servait d'interprète officiel lors de l'échange des discours prononcés par M. Fonteneau qui exprime sa joie d'accueillir nos hôtes et M. Trebchen, qui noue ainsi un nouveau lien pour sa ville déjà jumelée à une ville japonaise et à une ville anglaise.

Le samedi matin est consacré à une visite d'un certain nombre de réalisations caractéristiques des problèmes de notre ville. D'abord, les équipements d'un quartier neuf à travers ceux du quartier « Garenne-Trivaux », après la bibliothèque enfants et adultes, le groupe visite le stade et la gymnase ainsi qu'un groupe scolaire ; il revient ensuite pour la visite de quelques équipements nouveaux du centre ville : maternelle des Closiaux, la Résidence du 3^e Age « Morambert » et enfin le marché du Trosy en pleine animation en cette fin de matinée.

Le déjeuner servi à la « Corne du Cerf » est l'occasion de rencontrer les dirigeants du club sportif dont la diversité des sections et activités intéresse vivement nos visiteurs. Le café est servi en face dans la cour que le général Pats et les Amis de Clamart remplissent de souvenirs si évocateurs de l'histoire du village ancien que fut notre cité.

Mais, c'est bientôt l'heure de se rendre au Parc de la Maison-Blanche pour procéder à la cérémonie officielle. Deux estrades étaient dressées pour prolonger le kiosque de musique.

Devant plusieurs centaines d'invités et un nombreux public, le cortège était précédé des gracieuses reine et demoiselles d'honneur de Clamart, et de jeunes couples en costume ancien de carriers, de paysans ou de lavandières. M. Fonteneau et M. Trebchen étaient suivis par M. Giscard, sous-préfet d'Antony, et M. Guyot, conseiller général, qui, avec les conseillers municipaux, encadraient la délégation de Luneburg.

La lecture des serments de jumelage, en français et en allemand, rappelle le même idéal. Grâce à la traduction, toujours assurée par M. Arend, le public suit parfaitement le sens des discours échangés.

Après les hymnes nationaux, on procède à la signature des actes de jumelage, puis vient le moment des cadeaux. M. Fonteneau remet à M. Trebchen une clef de la ville, inspiration ou repos, son rôle dans les débuts de l'aviation. ornée des armoiries, œuvre fort artistique exécutée par les clubs Ferronnerie et Émaux des Foyers de Loisirs, ainsi que la grande médaille d'or de la ville de Clamart décernée pour la première fois ; les membres de la délégation reçoivent des médailles de bronze et les ouvrages de notre mémoire collective « Clamart » et « Clamart le Vignoble » que nous devons aux soins pieux de Mlle Deschamps et de MM. Bouchery frères. M. Trebchen remet à M. Fonteneau un tableau représentant une vue ancienne de Luneburg et aux conseillers municipaux un ouvrage sur l'histoire de la ville. Deux bannières aux armes de Clamart sont ensuite données pour flotter sur les monuments de Luneburg, et les dames présentes : Mme Fonteneau, Mme Wellmann et Mmes Ignazi et Mortier, conseillères municipales, reçoivent des bouquets colorés.

La chorale des Scouts d'Europe, mouvement créé à Clamart, se fait entendre dans « l'Hymne à la Joie » de la 9^e Symphonie de Beethoven, devenu « Hymne Européen », qui vient clore la cérémonie pendant qu'un lâcher de pigeons tourne un moment au-dessus des frondaisons du parc.

Le public s'attarde un moment devant les panneaux d'une exposition en plein air présentant les régions allemandes, le land de Basse Saxe où se situe Luneburg, les villes voisines : Hambourg, Brême, Hanovre, et des documents sur l'histoire de Luneburg où l'on trouvait même des documents relatifs au passage des troupes napoléoniennes tirés des riches archives municipales.

Une autre exposition de belles photos de mille ans d'histoire de

clamartois. Pour clôturer, ils assistaient au stade à l'apothéose de la Pipiou-Parade et estimaient que la liesse populaire française qui s'exprime dans cette manifestation traditionnelle de notre ville ne la cédait en rien aux fêtes populaires allemandes, renommées pourtant pour leur bonne humeur et leur ambiance de participation.

Trois brèves journées, bien remplies, mais surtout annonciatrices de prolongements car un jumelage ne consiste pas en cérémonies ou échanges de vœux officiels, mais en contacts multiples entre associations, écoles, sociétés sportives, des échanges de correspondance, d'expositions, de visites où la population doit se trouver engagée au maximum. Beaucoup de projets ont été envisagés dans ce premier contact. La délégation clamartoise qui ira en septembre prochain à Luneburg assister aux fêtes que la ville de Luneburg célébrera à son tour, pourra alors les préciser. Le jumelage, en fait, commence...



PRESENTATION de la VILLE de CLAMART

Notre bonne ville de Clamart, par sa situation géographique, revendique l'un des meilleurs rangs parmi les communes les plus privilégiées du département, pour l'environnement, la nature et la qualité de la vie.

— Cité boisée où chassaient à courre les équipages royaux.

— Cité vivante des Hauts-de-Seine, fleurie, de jardins et de parcs.

Les sites ont conservé quelque chose de villageois après avoir été, autrefois, environnés d'eau, de vignobles, de céréales, de fruits, de légumes dont les petits pois, de pépinières célèbres, et de pierres, qui ont édifié la plupart des grands monuments parisiens et environnants.

Si la ville de Clamart n'est pas millénaire comme sa sœur jumelle, Luneburg, elle est néanmoins assez voisine d'âge, par huit siècles d'histoire.

La « Pierre aux Moines », appelée le menhir de Clamart, dans la série clamartoise de la forêt domaniale de Meudon, affirme une survivance de l'époque des druides qui honoraient, dans notre bois, les divinités celtiques tandis que l'immense massif forestier, aux premiers siècles de notre ère, recouvrait toute la banlieue ouest de Paris.

Des peuplades poussaient leurs troupeaux devant elles et venaient ici chercher la pâture nécessaire.

C'est à la fin du XI^e siècle que l'on trouve des documents écrits, mentionnant à Clamart l'existence d'un groupement d'habitants, parmi les possessions du prieuré bénédictin de Saint-Martin-des-Champs de Paris, dépendant de l'abbaye de Cluny.

Clamart n'est alors qu'un lieudit. En 1470, il y avait cent feux à Clamart, soit 400 habitants, et le blason de Jean de Livres, seigneur de Clamart, au XV^e siècle, devait former les armoiries de la commune « qui porte d'azur au chevron d'or », accompagné de trois roses d'argent : « guirlande de vigne d'or, avec grappes de pourpre ». L'écu est timbré de la couronne murale à trois tours crénelées d'or, symbole des cités depuis l'Empire.

Au XVI^e siècle, composé de maisons basses aux toits de chaume, le village autour de son église consacrée en 1523 sur l'emplacement d'un oratoire dédié à Saint-Pierre Saint-Paul, était partagé en quatre fiefs seigneuriaux, qui devinrent, après la Révolution, de grandes propriétés, loties par la suite, après que leurs maîtres eurent souvent fait œuvre sociale et humaine. Ces fiefs ont disparu dans leurs architectures et leurs dépendances. Seul, le fief Clamart nous a laissé son château, devenu Hôtel de la Mairie, paraissant remonter au rè-

gne de Louis XV et flanqué de la tour ronde, qui existait dès 1378.

Cette tour, colombier seigneurial, appartenait à Guillaume Des Prez, grand fauconnier de France, en 1418, sous le règne de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.

Cette agréable commune a gardé, à travers les étapes de l'urbanisme et de l'industrialisation locale, un esprit « village », malgré ses 53 000 habitants d'aujourd'hui.

Cet esprit se retrouve, au cours des ans, pour faire bon accueil aux célébrités des Lettres et des Arts, venant chercher les tranquilles jouissances de la vie rurale, en suivant les allées d'arbres conduisant à l'orée du bois.

Au XVII^e siècle, c'est l'écrivain libertin Cyrano de Bergerac, au soir d'un bon repas copieusement arrosé du petit vin de Clamart chez le fils du seigneur Jean de Cuiçy, qui conçoit son voyage imaginaire aux régions de la Lune, du Soleil et dans le royaume des oiseaux et qui résout parfois, avec hardiesse, de graves questions sociales et scientifiques.

En 1663, c'est le fabuliste Jean de La Fontaine qui, dans la relation d'une journée de route d'un voyage de Paris en Limousin, exalte les douceurs fort champêtres du village de Clamart, les herbages, les eaux merveilleuses, les jardins et la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles.

En 1794, aux heures les plus sombres de la Terreur, c'est Condorcet — le philosophe dans la Révolution française, traqué, reculé — ami des encyclopédistes Turgot, d'Alembert, Diderot, Voltaire, qui vient chercher refuge au village, espérant y trouver paix et oublier les ingratitudes humaines.

Au XVIII^e siècle, l'aimable poète académicien Delille, traducteur de Virgile, précurseur des Romantiques, venait à Clamart s'inspirer des charmes de la nature, pour tout dire en vers et tout exprimer, par sa science consommée du style poétique. Il était très populaire parmi les gens de la campagne. A noter qu'il fit un séjour en Allemagne dont il rapporta de très bons souvenirs par la chaleur de l'accueil reçu.

Au XIX^e siècle, c'est Stendhal, le prodigieux inventeur du roman moderne qui, chez des amis clamartois, écrit en 1827, « Armand », dont l'action se déroule dans la forêt et la chaumière d'un paysan de Clamart.

C'est aussi Emile Zola qui vient à Clamart, en 1878, dans un estaminet voisin du bois interroger les paysans avant de composer « La Terre » où il fait tenir toute la vie rurale, les saisons, les travaux des champs, les gens, les bêtes et la

campagne entière.

— C'est Alphonse Daudet, en 1868, qui, « dans sa chaumière » de Clamart, est à la recherche de rimes fraîches et d'herbe tendre.

Marchant en ami, au milieu de la société, il y écrit ses premières chroniques provençales.

Les Clamartois ont senti qu'un peu de l'âme de leur terroir animait ce que sont devenues ses chroniques appelées « Lettres de mon Moulin », et qui ont fait le tour du monde.

— C'est enfin Nadar qui, de son ballon, au-dessus du Petit-Bicêtre, réalise la première photographie aérienne, à la fin du siècle dernier. Ce premier cliché de marqueterie rurale, inscrit Clamart, vu d'en haut, dans le « phénomène 1900 », captant sur le vif les impressions authentiques de notre terroir.

Les paysans et vignerons de Clamart, au travail sur leur plateau limoneux, avec leurs attelages, furent les premiers témoins de la transformation du bourg rural en ville moderne.

Courbés sur leurs excellentes terres à céréales ils assistèrent, pendant cinquante ans, jour après jour, à l'édification des grands ensembles, la création de la zone industrielle et la naissance d'une ville nouvelle.

Ils assistèrent aussi à la naissance de l'aéroplane. En 1879, avec Blot, la machine volante la plus ancienne, réussit quelques planements à Clamart.

Le 9 août 1884, le dirigeable « France » s'éleva au-dessus du plateau de Villacoublay et le premier vol d'avion connu eut lieu à cet endroit le 10 février 1910.

Le terrain de Villacoublay, choisi par suite de l'altitude du plateau (178 m au-dessus de Paris) et seul endroit dégagé au milieu des forêts, n'allait pas tarder à devenir un des hauts lieux de l'aéronautique française et mondiale.

Telle a été depuis les temps les plus reculés, l'histoire de la ville de Clamart.

Il y aurait encore à dire beaucoup d'autres choses mais qui n'ajouteraient rien à l'intérêt affectueux qu'on porte à la ville où l'on est né et que l'on habite.

Amis de Luneburg nous vous accueillons avec tout le cœur que les Clamartois ont toujours su offrir à leurs hôtes.

Puissiez-vous, comme tant d'illustres amis, trouver dans notre terroir le charme maintenu de la « campagne aux portes de Paris ».

(Ce texte a été lu par Mlle Françoise ROUSSEAU, élève de seconde du lycée de Clamart.)



MM. les Maires de CLAMART et de LUNEBURG signant le serment du jumelage

La Musique de l'Air de la base du Bourget exécute un concert de variétés, remplacée ensuite par de gracieuses danses folkloriques de l'Île-de-France. Auparavant, une jeune élève du lycée, Mlle Rousseau, avait présenté Clamart à nos hôtes allemands en rappelant les grandes heures de son histoire, les célébrités des Arts et des Lettres qui sont venues y chercher

Mais le rituel du jumelage devient ensuite plus grave. Dans leurs discours, M. le Maire de Clamart et M. l'Oberbürgermeister de Luneburg, rappellent l'esprit qui inspire ce rapprochement entre nos deux villes : faciliter la compréhension entre les hommes, bâtir une Europe qui serve la paix inter-

la cité était présentée à la mairie qui reçut aussi de nombreux visiteurs.

Le vin d'honneur qui suivit la cérémonie dans les salons de la mairie fut agrémenté par les fanfares de la Bagad de la Lande d'Ouée et des juniors anglais venus pour la parade du lendemain. Infatigable, le groupe allemand repartait découvrir Paris et ses monuments illuminés, vus des vedettes de la Seine.

Et le dimanche matin, ils découvraient, au cours d'une visite spécialement aménagée à leur intention, les fastes du château et du parc de Versailles avant de revenir déjeuner avec une délégation de commerçants et industriels

SOLIER-MOQUETTISTE

S.M.B. BEUCHERIE

De vrais poseurs professionnels capables de vous aider à résoudre tous vos problèmes :
moquettes — revêtements de sols et murs, tendus ou collés

6 bis, rue Charles-Debry — 92140 CLAMART

TÉL. : 631-75-02